LA PRESSE

TROISIEME ANNEE—No. 203 MONTREAL, VENDREDI 24 JUIN 1887 UN CENTIN.

PARLEMENT FEDERAL.

Première Session—Sixième Parlement

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 23.

Mercredi, la séance est ouverte à 3 hrs.

En réponse à M. Macdowald M. WHITE dit que le chemin de fer Northwest Central, aura atteint Battleford en 1891.

M. THOMPSON accuse reception du rapport du grand jury de Montreal, concernant la conduite des Magistrat de Toronto en rapport avec la cause de *Sheppard*, trouve coupable de libelle.

Le bill pour amender l'acte concernant les douanes est adopté apres une longue discussion.

A la séance du soir le bill de divorce de Mme Susan Ashe, est adopté.

Le bill pour amender l'acte concernant les franchises electorales est adopté. Ce bill décrete que les listes électorales ne seront pas revisees cette année.

Le bill pour empêcher l'intimidation est adopté.

M. THOMPSON dit que la rélaxation de M. McGuere à Québec, a été basée sur le rapport du géolier de la prison disant que le prisonnier souffrait d'une maladie incurable qui ne pourrait que s'aggraver par l'emprisonnement.

La conduite du ministre de la justice en cette affaire est approuvée par M. Laurier.

La chambre se forme en comite des subsides et adopte plusieurs articles du budget.

A 3.10 hrs. a. m., la séance est levée.

Jeudi la séance est ouverte à onze heures a. m.

Les résolution accordant des subventions a certains chemins de fer sont adoptées.

Sir CHARLES TUPPER dit que le gouvernement n'insistera pas sur le crédit demandé en rapport avec l'augmentation de salaire du greffier de la couronne en chancellerie.

Sir JOHN MACDONALD dit que la commission du travail a dû attendre que les élections fussent faites pour se réunir. Elle aura augmentée de deux membres et siégera pendant la vacance.

Le budget est finalement adopté.

MM. TROW et WRIGHT passant en revue les travaux de la session et parlant l'un et l'autre dans les termes les plus flatteurs du chef du gouvernement et du chef de l'opposition, de l'Orateur, et des divers ministres.

A 7.50 hrs. l'huissier de la verge noire, convoque les membres de la chambre des Communes au Senat où les bills suivants sont sanctionnés par le gouverneur-général :

Acte pour amender l'acte concernant des fonctionnaires publics.

Acte pour amender l'acte concernant les offenses contre la morale publique.

Acte concernant les magasins de l'Etat.

Acte concernant le chemin de fer du Sault Sainte-Marie

Acte concernant la compagnie du Grand Tronc.

Acte concernant le parc des montagnes Rocheuses du Canada.

Acte concernant la représentation des territoires du Nord-Ouest au sénat.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance du Canada.

Acte pour amender l'acte concernant les pénitenciers.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chemin de fer " Hamilton, Guelph et Buffalo."

Acte pour incorporer l'hôpital de marine de Collingwood.

Acte pour amender l'acte concernant les invalides de la marine.

Acte pour amender la loi concernant la procédure dans les causes criminelles.

Acte pour amender la loi concernant les conserves.

Acte concernant le chemin de fer d'Ontario et Québec.

Acte pour incorporer la société des ingénieurs civils du Canada.

Acte pour incorporer la compagnie de vapeurs d'Halifax et des Indes Occidentoles.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance " Equity ".

Acte concernant la compagnie de navigation de Richelieu et d'Ontario.

Acte pour autoriser la compagnie de prêts dite " Grange Trust " à liquider ses affaires.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance des marchands de chevaux canadiens.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance Western.

Acte pour incorporer la société de garantie et de fonds de pension de la banque du Dominion.

Acte concernant le transport des boissons enivrantes à bord des bâtiments de Sa Majesté dans les eaux canadiennes.

Acte pour amender l'acte des élections fédérales.

Acte concernant la compagnie des terres d'Edmonton et Saskatchewan.

Acte pour amender l'acte concernant les territoires du Nord Ouest.

Acte pour incorporer la compagnie du pont de Quinte.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Kingston, Smiths Falls et Ottawa.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer et de navigation d'Oshawa.

Acte concernant le chemin de fer Midland du Canada.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, la baie Georgienne et du lac Erie.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Prescott.

Acte pour incorporer la compagnie du pont des chutes Niagara.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de jonction de Massawippi.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance du Canada contre les accidents.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de la haute Colombie.

Acte pour incorporer la compagnie métallurgique de Londonderry.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chemin de fer d'Alberta et d'Athabasca.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de Kincardine et Teeswater.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer Goderich et Pacifique.

Acte pour mettre en vigueur en l'amendant l'acte pour incorporer la compagnie de la levée de Saint-Gabriel.

Acte concernant l'oblitération des billets contrefaits et l'imitation des billets.

Acte pour amender l'acte concernant le département des finances et le bureau du trésor.

Acte autorisant le paiement d'une pension annuelle à Godfrol Laviolette, ci-devant préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer Cobourg, Blairton et Marmora.

Acte concernant la compagnie de chemin de fer de l'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau.

Acte pour incorporer la compagnie manufacturiere de tubes à l'huile.

Acte pour réduire le capital-actions de la compagnie des terres d'Ontario et de Qu'Appelle.

Acte concernant la compagnie de chemin de fer Atlantique et Nord-Ouest.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer Teeswater et Inverhuron.

Acte pour permettre à la compagnie de ponts Western du Canada d'étendre ses opérations.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer Berlin et Pacifique.

Acte pour confirmer et amender la charte de la compagnie de chemin de fer de Témiscouata.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de South norfolk.

Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de South Ontario et Pacifique.

Acte pour incorporer la compagnie d'imprimerie et de publication de l'*Empire*.

Acte pour incorporer la compagnie de Prêt et d'Epargne du Canada Est.

Acte pour amender encore l'acte concernant la compagnie du Pacifique.

Acte pour mettre en vigueur et amender la charte du chemin de fer de Quebec et de la et de la baie James et étendre le delai fixer a l'achevement des travaux.

Acte concernant le departement du commerce.

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance des fabricants contre les accidents.

Acte concernant le chemin de fer de Waterloo et Magog.

Acte concernant la compagnie de colonisation des Méthodistes primitifs.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Acte pour incorporer la compagnie impériale de prêts du Canada.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chemin de fer Brandford Waterloo et lac Erie.

Acte pour amender l'acte concernant les chemins de fer du gouvernement.

Acte accordant le divorce à Mme Marie-Louise Noël.

Acte accordant le divorce à Mme Fanny Margaret Riddell.

Acte accordant le divorce à M. John Monteith.

Acte pour amender l'acte permettant à la compagnie des francs tenanciers d'étendre ses operations.

Acte pour amender l'acte concernant les proces sommaires.

Acte pour permettre à la compagnie de chemin de fer de Saint-Martin et Upham de vendre son chemin de fer.

Acte pour incorporer la compagnie de pouvoirs canadiens.

Acte concernant la compagnie de chemin de fer Ontario et Pacifique.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph.

Acte pour amender l'acte concernant le département de l'agriculture.

Acte pourvoyant à une subvention additionnelle à la province de l'île du Prince-Edouard.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer de colopisation Manitoba South Western.

Acte concernant le département des douanes st celui du revenu de l'intérieur.

Acte pour amender les actes concernant la commission du havre de Montréal.

Acte pour amender l'acte concernant les élections fédérales et faire disparaître tout doute sur le droit de certaines personnes de voter aux élections pour la Chambre des communes.

Acte pour accorder certains pouvoirs à la compagnie de vapeurs du Canada Atlantique.

Acte pourvoyant à la nomination d'un solliciteur général.

Acte concernant l'amélioration du Saint-Laurent.

Acte pour autoriser des subventions à certaines compagnies de chemins de fer.

Acte concernant la compagnie de chemin de fer Manitoba et North Western.

Acte pour incorporer la compagnie du pont de Québec.

Acte pour incorporer l'hôpital Royal Victoria.

Acte pour amender l'acte incorporant la banque anglo-canadienne.

Acte accordant un divorce à M. William Arthur Lovell.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer du comte de Pontiac.

Acte pour amender l'acte concernant les droits de douane.

Acte pour amender l'acte concernant la compagnie du chemin de fer du Canada Atlantique.

Acte concernant le chemin de fer de Winnipeg et de la baie d'Hudson.

Acte pour amender l'acte concernant la cour Suprême.

Acte concernant la pétition de droit.

Acte concernant l'immigration chinoise.

Acte accordant un divorce à Mde Susanne Ash.

Acte pour amender l'acte concernant la franchise electorale.

Acte pour amender l'acte concernant les tribunaux provinciaux.

Acte pour amender le statut refondu concernant l'expropriation.

Acte pour conferer de nouveaux pouvoirs aux chambres de commerce.

Acte pour autoriser un noueau prêt destiné à l'amelioration du port de Québec.

Acte concernant l'embranchement de New-Glasgow sur l'Intercolonial.

Acte pour amender l'acte concernant les terres fédérales.

Acte pour amender l'acte concernant l'inspecteur générale.

Acte concernant la représentation à la chambre des communes.

Acte concernant la publication et la distribution des statuts.

Acte concernant le conseil des territoires du Nord-Ouest.

Acte concernant l'intimidation.

Acte accordant des subventions à certaines compagnies de chemins de fer.

Acte permettant aux compagnies incorporées de créer des fonds de pension.

Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour les dépenses du service civil.

Après la sanction des bills, lecture est donnée du discours du trône qui clot la premiere session du sixieme parlement du Canada.

DISCOURS DU TRONE

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes.

En vous relevant de votre assistanee au parlement. Je desire vous exprimer mon appreciation pour la diligence et le zèle que vous apportés dans l'exercice de vos importants devoirs.

Je vous remercie au nom de la reine pour les cordiales félicitations que vous avez offertes à Sa Majesté à l'occasion de son cinquantenaire. J'ai pris soin de faire déposer votre loyale adrese au pied du trône.

Le remaniement du tarif, dans le but d'imprimer un nouvel essor a notre industrie nationale et en conformite de principes qui ont été si bien accueillis par le peuple, réussira, nous en avons toute confiance, a développer et exploitation de nos mines de fer et de charbon, ainsi que les opérations de nos usines mitallurgiques.

L'établissement du departement du Commerce sous la surintendance d'un ministre responsable et les mesures que vous avez adoptees pour l'amélioration des autres départements du gouvernement aideront je l'espère a étendre notre commerce tant a l'intérieur qu'à l'extérieur et a augmenté l'efficacité du service public.

Les nombreux actes se rapportant aux entreprises de chemins de fer et autres. Auxquelles j'ai donné la sanction de Sa Majesté indiquant un progrès constant dans notre developpement national ; le crédit libéral que vous avez affecté au percement du canal du Sault Sainte Marie, cessera l'achèvement prochain de notre grand reseau de navigation intérieure.

Notre population agricole apprendra avec plaisir, j'en suis certain que vous avez pourvu à l'entretien des fermes experimentés et à l'établissement de stations auxiliaires dans différentes provinces.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie d'avoir pourvu aux exigences du service public. Je verrai que les fonds soient employes d'une façon économique.

Honorables Messieurs du Sénat

Messieurs de la Chambre des Communes.

J'espère qu'avec la bénédiction du Dieu tout puissant la prochaine récolte réalisera les promesses qu'elle donne présentement et que lors de notre prochaine reunion. Je serai en état de vous feliciter sur une augmention encore plus marquée de la prospérité générale dans le pays. C'est dans ces sentiments que je vous dis adieu.

Le Grand-Tronc

Rapport du trafic pour la semaine finissant le 18 juin :

	1887	1886
Passagers	122,787	110,126
Freight	221,279	219,929
Total	$344,066	$330,055
Augmentation 1887	14,011	

BULLETIN MARITIME.

PORT DE MONTREAL

ARRIVAGES—23 juin.

Le SS Norrana, 998, J J Asaksin, maitre, de Glace Bay, 18 juin, Kingman et Cie, Charbon.

Le SS Greetlands, 702, J Delisle, maitre, de Cow Bay, 18 juin, H Dobell et Cie, charbon.

PARTIS—23 juin.

Le SS Cotherstone, 1466, G W Hunter, maitre, pour Québec, C McLeah, lest.

Le SS Coban, 688, R Fraser, maitre, pour Pictou, Kingman, Brown et Cie, cargaison génerale.

Le SS Merchant Prince, 1111, C Taylor, maitre, pour Londres, Bryant, Powis et Bryant, madriers et phosphate.

La goélette Sondre, 586, J O Lee, maitre, pour Buenos Ayres, Wulff et Cie, bois de service.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Vapeurs

Norrana, 998.
Greetlands, 702.
Sarmatian, 2150, H et A Allan.
General Roberts, 936.
Toronto, 2161, D. Torrance et cie.
Ontario, 2017, D Torrance et cie.
Concordia, 1616, R. Reford et cie.
Lake Superior, 2955, H E Murray.
Cacouna, 930, Kingman, Brown et cie.
Bayswater, 1039, Carbray, Routh et cie.
Hungaria, 1066, J. Burstall et cie.
Black Prince, 988, Carbray, Routh et cie.
Carlton Tower, 1480, Anderson, McKenzie et cie.
Wylo, 978, J. et R. McLea.
Daylesford, 912, H. Dobell et cie.
Texas, 1836, D. Torrance et cie.

Voilier

Guiana, 1265, Kingman, Brown et cie.

Barques

Agontyr, 644, Wulff et cie.
Marie, 662, Wulff et cie.
Dunstaffnage, 850, Anderson Mackenzie et cie.
Beta, 424, Anderson, McKenzie et cie.
Hefhi, 827, Anderson McKenzie et cie.
Lady Dufferin, 997, Anderson, McKenzie et cie.
Veritas, 999, Kingman, Brown et cie.
Zorida, 518, Wulff et cie.
Amicus, 516, McLean.

Brigantins

Munnia, 423, J. et R. McLea.
Flash Light, 576, W. S. Goodhugh.

PORT DE QUEBEC

ARRIVAGES—23 juin.

SS Montréal, Bouchette, Liverpool, W M Macpherson.

Barque Festina Lente, Omundsen, Montevideo, J. Burstall, lest.

Barque President Sverdrup, Thorsen, Little Glace Bay, Geo M. Webster, charbon.

Brigantin Alaska, Cloutier, Barqadoes, A Joseph et fils, melasses.

Barque Reynard, McGough, Sydney, C B, pas de rapport.

SS Buenos Ayrean, Scott, Glasgow, Allans, Rae et cie, carg. gén.

ACQUITTA—23 juin

SS Montréal, Rouchette, Montréal W M Macpherson.

SS Paola, Jones, Cow Bay, maitre.

Barque Lammergier, Gilmour, Belfast, McArthur frères.

Barque Sif, Jansen, Liverpool, Bryant, Powis et Brbant.

Barque Soderhamm, Maas, Londres, W et J Sharpleas et Smith, Wade et cie.

Barge Leda, Letendre, Whitehall, Plamondon et Avger.

NAVIGATION INTERIEURE

CANAL WELLAND.

PORT COLBORNE, 23 Juin—Remontant—Goëlette Erie Belle, Hamilton pour Ashtabula, lest ; barge à vapeur Tecumseh et consort, Bollins Bay, pour Escanaba, lest ; W B Hall, Kingstan pour Cleveland, lest ; S C Baldwin, et consorts, Ogdensburg pour Hancock, lest ; propulseur Lake Ontario, Hamilton pour Toledo, lest ; propulseur Newburg, Ogdensburg pour Chicago, carg. gén.

Descendant—Propulseur Canada, Duluth pour Montréal, blé ; steamer W A Haskell, Chicago pour Ogdensburg, carg. gén. ; goëlette W R Taylor, Traverse City pour Kingston, bois de service ; Bessie Barwick, Chicago pour Kingston, blé-d'inde ; Corisande, French River pour Welland, bois de charpente.

PORT DALHOUSIE—23 juin—Remontant—Vapeurs Lake Ontario, Hamilton pour Toledo, lest ; Baldwin et barges, Ogdensburg pour Hancock, lest ; Hastings, Toronto pour Saint Catharines, lest ; goëlettes Pride of America, Collins Bay pour Toledo, lest ; Gulhair, Oswego, pour Fort William, charbon.

Descendant—Vapeurs Dominion, Duluth pour Kingston, blé ; California, Chicago pour Montréal, cargaison générale ; Canada, Duluth pour Montréal, blé ; goëlettes Augusta, Duluth pour Kingston, blé ; W R Taylor, Traverse City pour Kingston, bois de service.

PORTS ETRANGERS

ARRIVAGES—22 juin.

Steamships.	*A*	*De*
Suevia	Plymouth	New-York

23 juin.

Trave	Southampton	New-York
Britadnic	Queenstown	do
Jan Breydel	Anvers	do
Stete Penn'vania	New-York	Glasgow.

SUCCES ETONNANT

Il est du devoir de toutes personnes qui font usage du célèbre Sirop allemand de Boschee de faire connaitre ses qualités extraordinaires à leurs amis, pour guérir la consomption, la toux, croup, asthme, pneumonie et toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne peut en faire usage sans éprouver un soulagement immédiat.

Trois doses soulagent chaque cas et nous considérons qu'il est du devoir de chaque pharmacien de recommander aux pauvres malades qui se meurent de consomption de faire l'essai d'une bouteille, vu que 80,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier, et chaque bouteille a toujours produit un bon effet.

Un remede comme le Sirop allemand ne peut être trop connu.

Informez-vous en chez votre pharmacien.

Bouteilles d'échantillon vendues à 10c. Grandes bouteilles, 75c.

En vente chez tous les pharmaciens des Etats-Unis et du Canada.

—L'association des Arts, place Phillips avait eu la bonne idée d'ouvrir, gratis, les portes aux publics, le jour du jubilé. Plusieurs centaines d'amateurs ont visité ses galeries durant la journée. Le soir la façade l'édifice de l'association était illuminée avec un goût artistique.

SECRET No. 18 DE GEO. TUCKER

Sert comme Lotion dans les maladies des yeux.

AVIS AUX MERES

On devrait toujours administrer le " Sirop adoucissant de Mme Winslow " aux enfants pendant la période de dentition. Ce sirop calme l'enfant, amolit les gencives, soulage toutes les douleurs, guérit la colique et c'est le remède le plus efficace contre la diarrhé.—Prix, 25 cts la bouteille. 184-c la

—Beaucoup de corsets faits avec du chanvre d'Indoustan des ajoncs etc, sont offerts en vente comme étant les corsets en Coraline de Crompton ; exigez toujours que le nom de Crompton soit imprimé sur chaque corset et n'en acceptez pas d'autres. —9 av-3 m c

Pourquoi ne pas acheter une bonne montre en or ou en argent, avec vos économies de chaque semaine chez Foucher, Fortier & Fils, 1798 Ste Catherine.

Meubles en général a vendre à la semaine chez Foucher, Fortier & Fils, 1798 Ste Catherine.

VOULEZ-VOUS ETRE BIEN HABILLES ?

Un habillement bien fait vaut la moitié plus qu'un autre de même valeur qui ne sera pas aussi bien fait. C'est pour cette excellente raison que nous recommandons a nos lecteurs M. J. W. Lamontagne, qui vient de transporter son établissement au No. 1628, rue Notre-Dame. Après s'être fait une nombreuse clienteie comme tailleur sur la rue Saint Laurent, il a été obligé de prendre un poste plus central afin de donner plus de facilités à ses clients.

M. Lamontagne s'est déjà acquis une belle réputation pour la coupe élegante des habits qu'il fait, le bon goût dont il fait preuve et les excellentes marchandises, à bon marché, qu'il a toujours à son magasin, No. 1628, rue Notre-Dame. 12 av—1a

On mande d'ottawa que Lady Macdonald se prepare à partir, aujourd'hui, pour le bas du fleuve.

Fumez les cigares Mikado. 116-jno

L'United Ireland dit que l'Irlande est le seul pays civilise qui n'ait pas pris part aux fêtes du cinquantenaire. Sa place, ajoute-t-il, etait bien à côté du trône, à côté de l'Angleterre dont elle a partagé les travaux, mais le malheur a voulu que la reine Victoria ait été pour l'Angleterre une ère d'oppression, de famine et de misère.

L. N. A. RITCHOT & CIE.

MARCHANDS-TAILLEURS,

1639 RUE NOTRE-DAME

Montréal.

O. MALO. L. N. A. RITCHOT.

23 Mai—1 m

Le maire de Cork a été remplacé par M. Plunket, magistrat démissionnaire, parce qu'il a fait hisser le drapeau noir le jour du cinquantenaire de la reine.

—Mme Desmarais et Lacroix, ont une préparation merveilleuse et infaillible qui n'est pas encore connue dans tout l'univers. Cette préparation a le don de teindre la moustache et les dites Dames Desmarais et Lacroix vous garantiront qu'avec une bouteille de 55 cts vous pouvez teindre votre moustache 30 fois et que la teinture durera 30 jours chaque fois, et de plus vous avez la satisfaction de l'appliquer vous-même.

Depuis que nous avons annoncé cette préparation, la foule est enorme à notre magasin et tous ceux qui en font essai en sont très satisfaits. Venez voir vous-même et nous vous montrerons des preuves de ce que nous avançons.

Faites attention aux certificats que nous publions tous les mercredis et samedis dans ce journal.

MME DESMARAIS ET LACROIX,

No. 1263 rue Mignonne,

198-jno Coin de la rue Ste. Elizabeth.

L'assemblée annuelle des archevêques et évêques irlandais a été tenue au collège de Maynoth hier sous la présidence de Mgr Walsh. Une résolution a été adoptee dénonçant le bill de coercition.

MEUBLES A PRIX REDUITS

Nous croyons devoir informer les personnes qui ont besoin de meubles pour le printemps que M. Alf. Deschambault, le meublier bien connu, coin des rues Sainte Catherine et Montcalm, ayant l'intention de se retirer des affaires sous peu, a décidé de vendre tous les meubles qu'il a en main a prix réduits, afin d'écouler son stock le plus tôt possible ; l'on trouvera chez lui des ameublements de chambre à coucher de $18 à $100, sideboards de $6 à $50, ameublements de salon en crin pour $35, enfin un assortiment très considérable de meubles de tous genres et de tous les prix.

29 mars—3m

La comtesse Camposa est arrivée à Douvres avec son amant M. Garbœuf. Elle a déclare suivre de son plein gré celui qui la enlevée à la police anglaise a refusé en conséquence d'exécuter le mandat d'arrestation pris contre elle par sa famille.

DEMENAGEMENT

Le soussigné désire informer ses clients et le public qu'afin d'avoir un local plus spacieux et plus central, vient de transporter son atelier de peintre au No. 24 rue Vitré, coin de la rue Sanguinet.

Les commandes pour tous travaux de peintures, décorations, enseignes, vitrage, posage de tapisserie (une spécialité), etc., seront exécutees avec le plus grand soin par des ouvriers de premier ordre et avec promptitude.

C. S. GAGNIER,
(Successeur de A. Gauthier.
Etabli en 1850).
Peintre-décorateur
et tapissier.

14 avril—3m

JE GUERIS

L'EPILEPSIE

Quand je dis je guéris, je ne veux pas dire que je guéris cette maladie pour un temps et qu'ensuite, elle revient. Je veux dire une guérison radicale. J'ai étudié toute ma vie la question des attaques épileptiques, de l'épilepsie ou *tomber d'un mal*. Je garantis que mon remède guérira les cas les plus desespérés. Parceque d'autres ont failli, ce n'est pas une raison pour que le mal ne puisse être guéri. Demandez de suite un traité et une bouteille *gratis* de mon remède infaillible. Indiquez l'Express et Bureau de Poste. L'essai ne coûte rien et vous guérira.

Adressez : DR. H. G. ROOT. Succursale : 37 Yonge St., Toronto. 23 oct.—1a c4

CONSOMPTION,

Rhume Chronique, Toux obstinée, Maladies Pulmonaires et Scrofuleuses.

Aucune autre Huile de foie de Morue ne peut être comparée à la "SKREI" pour la pureté, le brillant, l'absence de mauvais goût et propriétés médicales.

En Gros : Kenneth, Campbell & Cie, Montréal.

23 mars—6m

A VENDRE

Le meilleur Pouvoir d'Eau du Canada

Le soussigné, se retirant des affaires pour cause de santé, offre en vente LE LAC connu sur le nom de ROXTON POND avec le grand pouvoir d'eau qui en dépend et les terrains qui l'entourent ; aussi une scierie et un moulin à farine. Le lac mesure environ trois milles de tour, sur une profondeur moyenne de 25 pieds. Le Pouvoir d'eau s'étend sur une longueur de 1716 pieds et peut suffire aux opérations de n'importe quelle manufacture.

Conditions tres faciles.

LOUIS BACHAND, SR.,
8 juin-1m Roxton Pond, P. Q.

EN VENTE

Au village de Boucherville

La confortable et magnifique résidence en pierre de M. Alfred Benoit, en face du fleuve et voisine de celle de l'Hon. de Boucherville, joli parterre en avant, bosage et jardin contenant tous les arbres fruitiers, bâtiments, laiterie et glacière en pierre, eau, bain et closets dans la maison, cave cimentée, chemin macadamisé.

Un arpent du quai et du dépôt du chemin de fer, terrain : un arpent et demie en propriété.

Possession immédiate.

Pour plus de détails, s'adresser à

A. ROBERGE,
Agent d'Immeubles.
189-10-c 41 rue St. Jacques.

DR. J. G. A. GENDREAU,

CHIRURGIEN-DENTISTE

174 RUE ST. LAURENT, Montréal.

Extraction de dents sans douleurs. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

28 août-1a

HOTEL BRUNSWICK.

—SOREL—

Ce magnifique hôtel est meublé avec luxe et éclairé par le gaz. Sonnettes électriques par toute la maison. Grande salle de 50 pieds carrées pour bals et diners publics. Magnifiques *Chambres d'Echantillons* pour les *Commis Voyageurs*. Table de premier ordre. Prix modérés.

Sorel étant situé au milieu des îles de ce nom est un des meilleurs endroits pour la *Chasse* et la *Pêche, Pique-Niques, Excursions* etc.

AIME BELIVEAU,
j 1 oc.87 Propriétaire.

SALLE DE LUNCH

PICKWICK

13 Rue St Laurent

MONTREAL

Lunchs chauds et frais.

Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Service soigné.

Alf. P. MAZURETTE.
18 juin—3m Propriétaire.

BILLARDS

La Salle de Billards

LE CASINO

1629 RUE NOTRE-DAME

Est maintenant ouverte.

5 Nouvelles tables, 3 Billards et 2 Pools.

La salle la plus fraiche de la ville.

FRANK. R. SAUVÉ
11 mai—3 m PROPRIETAIRE.

Hotel Varennes

Ce magnifique hotel situé sur les bords du St Laurent, à environ 15 milles de Montréal, sera ouvert le PREMIER JUIN. Paysage splendide Le " Terrebonne " fait le trajet à des heures convenables chaque jour ; il y a des voyages d'excursion de Montréal chaque samedi après-midi et le dimanche matin. Des voitures et chaloupes à la disposition des hôtes.

La fameuse eau minérale de Varennes toujours en mains. Cet Hotel est situé à cinq minutes de marche de la gare du chemin de fer Montréal et Sorel. Belle place pour la pêche au quai de Varennes. Téléphone Bell dans l'hotel.

Aussi une maison double, confortable à louer.

HONORE BRODEUR.
23 mai—1m Propriétaire.

SALLE DE LUNCH et de DEGUSTATION

HARRY

88—RUE SAINT-JACQUES—88

En face de la Banque du Peuple,

MONTREAL

Lunch de Midi a Trois heures

SERVICE SOIGNE

Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

HARRY W. BACHANT,
Autrefois chez Victor.
25 mai—3m Proprietaire.

CHATEAU DE RAMEZAY

Le plus vieux monument historique de Montréal, ancienne résidence des gouverneurs français, 1723.

RESTAURANT FASHIONABLE

Coin de la Place Jacques-Cartier et de la rue Notre-Dame, Montréal.

Salons à l'usage des Clients.

Vins des meilleurs crus. Liqueurs et cigares de choix. Service parfait.

G. J. NEVILLE,
5 janv.—1 an Propriétaire.

— LE —

St. JAMES

TROIS-RIVIERES,

P. Q.

Cet hôtel vient de subir des réparations et améliorations importantes.

Salles d'échantillons pour COMMIS-VOYAGEURS. Des voitures partent de l'hôtel pour l'arrivée et le départ de tous les trains.

L'hôtel est situé en face du débarcadaire de la Cie du Richelieu.

SALLE DE PREMIERE ORDRE

SERVICE SOIGNÉ

F. X. PANNETON.
31 mai—1a Propriéraire.

— LE —

ST. LAWRENCE HALL

CACOUNA.

Sera prêt à recevoir des pensionnaires le 20 juin, sous l'administration actuelle. L'établissement a subi des améliorations et réparations importantes.

Pour tous renseignements au sujet des conditions, s'adresser a

W. SHIPMAN,
3 juin—2m c Gérant,
Cacouna, P.Q.

Avez-vous besoin d'un beau cadeau de noces, allez visitez le splendide magasin de bijouteries de Foucher, Fortier & Fils, 1798 Ste Catherine.

22 mars—m j s—jno

FEUILLETON DE LA PRESSE.

No. 70

AMOUR ET CRIME

TROISIÈME PARTIE.

LES MERES

VII

Suite.

La mère resta un instant la tête baissée, puis reprit :

—M. de Carmeille, t'a-t-il dit pourquoi ton mariage avec sa fille était impossible ?

—M. de Carmeille m'a fait cruellement sentir que, par ma naissance, je me trouvais vis-à-vis de sa famille et vis-à-vis du monde, dans une fausse situation.

—C'est l'unique raison qu'il t'ait donné?

—Oui, ma mère ; mais j'ai compris, j'ai deviné qu'il y avait autre chose. Quoi ? J'ai supplié le père de Valentine de parler. Il a gardé le silence. Ma mère, est-ce que mon père n'était pas un honnête homme ?

—James, mon fils, exclama Léontine, je te défends de douter de l'honorabilité de ton père !

—Pardon, ma mère ; cependant, après ce qui m'arrive, ce qui nous arrive à tous deux, car l'affront que j'ai reçu vous touche également, il est assez naturel que je veuille savoir...

—Tout ce que je pouvais t'apprendre sur ton père, tu le sais.

—Il y a bien des choses que vous m'avez cachées. Mon père était généreux puisqu'il m'a donné une fortune ; mais pourquoi ne m'a-t-il pas donné son nom ?

—Pourquoi ?

—Oui, pourquoi ?

—Mais, je te l'ai dit, il ne le pouvait pas.

—La raison, ma mère, la raison, je ne la connais pas !

—James, répondit gravement Mme Lincoln, il y a des choses que je ne peux pas t'expliquer en ce moment, dans l'état d'agitation où tu es, tu ne comprendrais pas. Mais ce que ta mère te demande, c'est de ne point porter un jugement, qui pourrait être faux, ni sur elle ni sur ton père. Je t'ai appris à respecter ton père, respecte-le !

—Ma mère tout en protestant de son estime et de son amitié pour moi, M. de Carmeille, après m'avoir accepté pour gendre, me refuse sa fille et m'éloigne de sa maison. Est-ce seulement à cause de mon nom ? Non. Il y a une autre cause, j'en suis sûr. Quelle est cette cause ? Je la cherche. N'en ai-je pas le droit ? Encore une fois, ma mère, si mon père m'avait donné son nom, aurais-je à rougir de le porter ?

—Non, mon fils, non ; tu le porterais, au contraire, avec fierté, avec orgueil !

—Ce nom, vous avez toujours refusé de me le faire connaître.

—C'est vrai.

—Pourquoi, ma mère ?

—Un serment que j'ai fait.

—A qui ?

—A moi-même.

—Vous n'êtes pas forcée de le tenir éternellement. Ma mère, dites-moi le nom de mon père !

Léontine resta un instant songeuse, hésitante.

—Ah ! James, mon pauvre enfant, dit-elle tristement, c'est il y a deux ans, c'est il y a un an que j'aurais dû te le faire connaître ce nom.

—Et aujourd'hui vous ne voulez plus me dire comment s'appelait mon père ?

—Si, si, je te le dirai.

—Ah !

—James, tu crois que ton père est mort ?

—Vous me l'avez dit, ma mère.

—Je t'ai trompé.

—Mon père existe ?

—Oui.

—Son nom, ma mère, son nom.

—James, j'ai peur.

—De quoi avez-vous peur.

—Je peux te tuer !

Le jeune homme secoua la tête.

—Si, depuis trois jours, je ne suis pas mort, prononça-t-il d'une voix creuse, c'est que je dois vivre encore.

—Mon fils, je te le répète, en te disant le nom de ton père, je peux te tuer ! Mais ta guérison est là, peut-être, et c'est ce que j'espère. James ton père....

Elle s'arrêta effrayée.

—Dis, ma mère, dis, et ne crains rien.

—Ton père, c'est.... c'est M. de Carmeille !

Le malheureux poussa un cri rauque, puis il resta immobile, comme foudroyé, la bouche affreusement contractée et les yeux démesurément ouverts fixés sur sa mère. Celle-ci l'enlaça de ses bras et se mit à l'embrasser avec frénésie. Mais il restait dans la même immobilité, sans voix, raide. On aurait dit qu'il venait d'être pétrifié.

—James, James, réponds-moi !

Rien. Mme Lincoln sentit qu'il devenait froid. L'épouvante la saisit.

—Malheureuse, cria-t-elle éperdue, j'ai tué mon fils, j'ai tué mon enfant !

Elle bondit sur le cordon de la sonnette. Un garçon de l'hôtel accourut.

—Un médecin, vite un médecin ! cria-t-elle.

James se ranimait. Il avait entendu.

—Non, dit-il, je n'ai pas besoin d'un médecin.

S'adressant à sa mère :

—Ce n'est rien, continua-t-il, le sang s'était arrêté dans mes veines et mon cœur avait cessé de battre. Je me suis mieux, rassure-toi.

La mère s'était précipitée sur son fils et le couvrait de baisers et le mouillait de ses larmes. Le garçon se retira discrètement. Entre la mère et le fils il y eut un long silence. Le jeune homme avait les yeux secs, luisants ; mais sa poitrine serrée était pleine de sanglots. Enfin les sanglots s'échappèrent, accompagnés de gros soupirs.

—Horrible ! horrible ! s'écriait le malheureux, en se tordant convulsivement les bras, j'aime ma sœur, j'aime ma sœur !

—Mais ce n'est pas ta faute, disait Mme Lincoln ; tu n'as rien à te reprocher ; c'est une fatalité.

James répétait :

—Horrible, horrible !

—D'ailleurs, reprenait la mère, il ne t'es pas défendu d'aimer Valentine : tu l'aimeras comme une sœur.

—Non, non, répondait-il avec un accent de douleur poignante, c'est autrement que je l'aime !

Sans cesse, le mot " horrible " revenait sur ses lèvres la pauvre mère s'efforçait vainement à le rassurer, à le calmer par de douces et bonnes paroles. La crise fut longue. A la fin, l'irritation des nerfs s'apaisa, et les derniers spasmes disparurent avec les derniers sanglots. Alors le malheureux James tomba dans un état de prostration non moins effrayant que les convulsions qui avaient précédé. Pelotonné sur le canapé, les mains derrière la tête, la face sur un des coussins, il semblait que tous les ressorts se fussent brisés en lui ; il était anéanti. Sa mère lui parlait encore, mais il ne répondait plus. Mme Lincoln se leva.

—Il faut le laisser, soupira-t-elle.

Elle l'enveloppa d'un long regard, qui contenait toute la tendresse de son cœur, et, sans bruit rentra dans sa chambre. La lettre qu'elle avait écrite dans la n

LA PRESSE

Imprimée et publiée par
DANSEREAU & CIE.

ADMINISTRATION ET REDACTION
No. 1540, RUE NOTRE DAME,
(En face de l'Hôtel-de-Ville.)

ANNONCES (mesure agate)
Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes.....6 cts "

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:
LA PRESSE.
P.O. Boîte 1178. Montréal Canada.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Le département des annonces est sous la direction de M. Edmond Stevens. On devra lui confier les ordres ou les laisser au bureau de LA PRESSE, No 1540, rue Notre-Dame, en face de l'Hotel-de-Ville.

LA PRESSE

MONTREAL, 24 JUIN 1887.

Mgr Taché est arrivé de Montréal avant hier. Il doit passer ici quelques jours. Il est l'hôte des RR. PP. Oblats.

La Chambre a voté une somme de $1000 pour les victimes des éboulements de Saint-Barnabé, comté de Saint-Maurice. C'était à la demande de M. Frs L. Desaulniers, le nouveau député de ce comté au fédéral.

M. Henry Arthur Blake, gouverneur des îles Bahamas, a été nommé gouverneur de Terreneuve. Sir Ambrose Shea est nommé gouverneur des Bahamas à sa place, et le gouverneur DesVœux est parti de Terreneuve, avant hier, pour Hong-Kong.

Une députation de la compagnie du chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest a été reçue par sir John Macdonald, sir Charles Tupper et l'honorable M. Pope. Les délégués, conduits par M. Hugh Sutherland, ont demandé au gouvernement sa garantie pour dix millions de piastres de débentures. Le premier ministre a répondu qu'il était trop tard pour prendre cette question en considération, et que la compagnie devrait attendre à l'année prochaine.

C'est ce qu'il avait répondu aussi au colonel Rhodes et à ses compagnons, au sujet du pont de Québec, pour lequel les directeurs provisoires de la nouvelle compagnie demandaient une garantie de quatre-vingts pour cent.

LE CHARBON A MONTREAL ET A QUEBEC

Le *Canadien* rapporte des paroles du capitaine d'un steamer dans le port de Québec, qui dit que le charbon se vend à meilleur marché à Montréal qu'à Québec. C'est grâce aux difficultés que font les ouvriers de bord, à Québec, que le charbon est plus cher dans cette dernière ville. Ce charbon vient du Cap Breton et les steamers ont plus d'avantages de venir décharger à Montréal. Voici les paroles du capitaine en question rapportées dans le *Canadien* :

"J'arrive de Montréal où j'ai acheté du charbon de Sydney pour $3.10 la tonne. A Quebec le même article se vend $4 la tonne. J'en ai acheté 210 tonnes. Comme vous le voyez, j'ai réalisé par là une économie de deux cents piastres au moins en allant a Montréal, et j'y retournerai, quand mon approvionnement sera épuisé. Il m'en faut plus que 210 tonnes pour l'été."

La distance est pourtant plus grande du Cap Breton à Montréal que du Cap Breton à Québec, cependant on achète le charbon à meilleur marché à Montréal. On vient de Québec s'approvisionner ici, au grand avantage des marchands de Montréal.

Il en est de même pour plusieurs autres branches de commerce.

LES CHIENS

Les chiens ont certainement des droits à la reconnaissance des Montréalais ; ce sont eux qui leur conféraient leurs droits électoraux avant l'abolition de la corvée. Mais ce passé glorieux ne justifie en rien la place qu'ils sont en train de prendre au milieu de nous, et le droit qu'ils s'arrogent de chasser du trottoir tout être qui leur déplaît.

Grâce à la race canine, les rues de Montréal ne sont plus sûres, et tel qui sort le matin de chez lui frais, dispos et joyeux, ne sait s'il rentrera le soir avec ses deux mollets intacts.

Si les chiens ne s'attaquaient qu'aux adultes, nous protesterions avec moins d'énergie contre leur amour pour la chair humaine, mais ils s'attaquent spécialement aux enfants qu'ils terrifient lorsqu'ils ne les défigurent pas. Nous avons vu, pas plus tard qu'hier matin, un énorme molasse suivant une voiture de boucher—marchant d'un train de boucher—se déranger de sa course pour aller donner un coup de croc à un enfant qui jouait tranquillement sur le trottoir. L'enfant n'a été que mordu ; mais il n'a du la vie qu'au sentiment du devoir, plus fort encore chez ce chien que la férocité, qui lui a fait reprendre son poste de gardien aussitôt son coup de machoire donné.

Combien d'exemples pourrions-nous donner de pareils accidents ? Nos colonnes n'y suffiraient pas. Toutes les ruelles, toutes les portes des maisons sont aujourd'hui des trappes d'où sortent des chiens de toutes tailles, de toutes races, de tous poils, près à dévorer le passant inoffensif qui ose s'aprocher de la maison du maître. Il serait temps que la police prenne des mesures sérieuses contre cette invasion canine. Certes les chiens ont des droits qu'il faut respecter, puisqu'ils coopèrent aux revenus de la ville ; mais les citoyens en ont bien quelques-uns aussi, et nous espérons que la police prendra les mesures nécessaires pour que les femmes et les enfants puissent se promener tranquillement dans nos rues sans être exposés à recevoir un coup de dent du plus fidèle ami de l'humanité.

UN EVEQUE AGRICULTEUR.

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs les belles paroles, empreintes de patriotisme et de science, que prononçait dernièrement Sa Grandeur Mgr. Laflèche, sur l'importante question de l'agriculture.

Mgr. des Trois-Rivières connait très bien les mœurs des campagnes et parle avec une rare éloquence de la vie agricole. Il aime l'agriculture autant qu'il aime son pays et il a saisi la réunion des cercles agricoles pour exprimer son opinion et faire part de son expérience en matière d'agriculture. C'est avec plaisir que nous publions l'extrait suivant de son magnifique discours :

"Le travail se divise en deux grandes sections : l'*agriculture* et l'*industrie*. Le travail agricole donne à l'homme les matières premières que produit le sol ; le travail industriel les transforme et les adapte à ses divers usages et besoins, soit pour son logement ou son agrément.

"Le commerce, les institutions financières, les voies de transports, etc., sont des moyens subsidiaires de faire bénéficer davantage l'homme des produits de son travail, par les échanges qui en peuvent être faits avantageusement.

"Or, je n'hésite pas à dire, messieurs, que le travail agricole est celui de l'état normal de l'homme ici-bas, et celui auquel est appelée la masse du genre humain. C'est aussi celui qui est la plus favorable au développement de ses facultés physiques, morales et intellectuelles, et surtout qui le met le plus directement en rapport avec Dieu. C'est ce que le révérend père Herbreteau nous a démontré à l'évidence, hier soir, dans son éloquente conférence sur les bienfaits de l'agriculture ; je n'ai donc pas à y revenir. Je me contenterai d'une seule remarque bien propre à vous donner une haute estime de votre état, messieurs les membres des cercles agricoles, et que vous ne manquerez pas de rédire aux cultivateurs de vos paroisses ; c'est que le travail agricole est le plus noble ici-bas parce qu'il se fait nécessairement avec le concours direct de Dieu. Vous êtes-vous jamais demandé qui a fait la gerbe de blé que vous récoltez dans votre champ au temps de la moisson !

Vous savez comme moi qu'elle est l'œuvre de deux ouvriers, de l'homme et de Dieu. Si le cultivateur n'était pas entré dans son champ au printemps, s'il n'avait pas débarrassé le sol des ronces et des épines qui le couvraient, s'il ne l'avait pas labouré profondément pour y déposer la semence du froment, il n'y aurait certainement pas poussé de blé. Voilà le travail du cultivateur : voilà ce que Dieu demande de lui. Quand il a accompli ce travail, il se retire de ce champ ; il l'enclot avec soin, afin que rien ne vienne troubler le travail divin qui va succéder à son pénible labeur. Ce champ devient pour lui quelque chose de sacré, sur lequel il doit veiller avec soin.

"C'est que Dieu va y entrer à son tour et continuer le travail commencé. Il y enverra régulièrement la lumière de l'aurore et la rosée du matin, la chaleur du midi et la pluie du soir, et après quelques jours commencera ce travail mystérieux de la germination, la semence plongeant dans le sol une racine, qui va lui donner le point d'appui et la nourriture dont elle a besoin, et poussant vers le ciel une tige délicate qui grandira tous les jours jusqu'à ce qu'elle doit donner un épi de 30, 40 ou 50 grains semblables à elle-même.

"Quand ce travail est fait, que Dieu a couvert d'une riche moisson ce champ si péniblement ensemencé, il dit au cultivateur : voilà ce que je donne pour toi et ceux que j'ai confiés à ta sollicitude. C'est donc une vérité, messieurs, une vérité bien consolante et bien honorable pour le cultivateur qu'il a Dieu lui-même pour collaborateur. On n'en saurait dire autant du travail industriel où le concours de Dieu n'apparaît pas aussi directement. Il n'y a que deux hommes qui travaillent ainsi conjointement avec Dieu, le prêtre dans l'ordre surnaturel, et le cultivateur dans l'ordre naturel.

"Ne perdez donc jamais de vue, braves cultivateurs, la noblesse de votre condition et les avantages précieux que vous procure le travail de l'agriculture, et que le révérend Père Herbreteau vous a si éloquemment exposés hier.

"Le labourage et le *pastourage*, disait "le grand ministre Sully, voilà les deux "mamelles dont la France est alimentée, "les *vrayes* mines du Pérou."

"Il faut dire la même chose de la Nouvelle-France, de ce beau pays du Canada que nous ont conservé, au prix de si grands socrifices, et transmis nos vaillants et religieux ancêtres. Oui ! la prospérité et l'avenir des Canadiens-Français se trouvent dans la culture et les pâturages de son riche territoire. Puisse le peuple canadien comprendre cette vérité importante, et ne la perdre jamais de vue, s'il veut accomplir les grandes destinées que lui réserve sans aucun doute la Providence."

LA SAINT JEAN-BAPTISTE

Le mauvais temps d'hier matin a empêché la réalisation d'une partie du programme de la célébration de notre fête nationale. La procession et le pique-nique, qui devaient avoir lieu hier, ont été remis à aujourd'hui, mais le grand banquet patriotique a eu lieu le soir, là a cathedrale.

MENU

POTAGE
Consommé à la Canadienne

ENTREES
Galantine truffée—Jambon national—Langue en gelée—Paté à la volaille

ROTIS
Roastbeef—Dindes—Poulets—Veau farci—Agneau du printemps

MAYONAISES
de Volaille—au Homard—à la Letue

DESSERTS
Crème italienne—Crème à la glace—Charlotte russe—Pyramide au macaron—Gelée au madere—Blanc mange—Gâteaux Lafayette—Gâteaux Lorne—Gâteaux feuilletes

FRUITS
Fraises—Oranges—Bananes—Pommes

VINS
Bordeaux—Sauterne—Café—Limonade

M. le Dr Séverin Lachapelle, président de l'association Saint-Jean-Baptiste, présidait à la table d'honneur dressée sur l'estrade. Il avait a sa droite M. Dubail, consul-général de France au Canada, H. Beaugrand, D. Barry, président de la société Saint-Patrice, Mason, président de la société Saint-Georges, Dr Martel, de Lewiston, Maine, l'honorable sénateur Pascal Poirier, Dr Durocher, U. E. Archambault, les présidents des diverses sections de la société Saint-Jean-Baptiste, etc. ; à sa gauche, les honorables P. J. O. Chauveau, L. O. Taillon, M. P. P., MM. Joseph Tassé, J. O. Villeneuve, M. P. P., l'échevin Rolland, H. A. Cholette, R. Lemieux, etc.

Au commencement du banquet, le corps de musique de l'Harmonie joua des airs canadiens et quelques-uns des plus jolis de son répertoire. Mlle Eugénie Tessier chanta, avec le charme qu'on lui connait, une romance de Vito Mattei "Le Printemps." Puis vinrent les diverses santés.

"Le cinquantenaire de Sa Sainteté Léon XIII" était la premiere santé. En la proposant, M. le Dr Lachapelle donna lecture de l'adresse qui doit être presentée à Sa Sainteté par l'association Saint Jean-Baptiste, à l'occasion du jubilé. La fanfare joua "L'hymne à Pie IX," de Gounod. Voici l'adresse :

"Très Saint Père,

"L'Association Nationale Saint Jean-Baptiste en plaçant son drapeau sous la protection du Grand Saint qui fut le précurseur de Jésus-Christ, a voulu affirmer sa foi profonde dans la Sainte Eglise Romaine, et continuer sur cette terre d'Amerique les grandes traditions de la France d'autrefois, alors qu'entre toutes les nations elle occupait auprès du Saint-Siege, la position d'honneur de la fille ainee de l'Eglise.

"La Nouvelle France, Très Saint père, n'a pas dégénéré, et lorsque votre illustre prédécesseur lui a demandé le meilleur de son sang, nos braves enfants, comme autrefois les Croisés leur aieux, n'ont pas hesité à traverser l'océan pour aller defendre le drapeau de l'Eglise dans la ville Eternelle.

"En célébrant aujourd'hui le cinquantenaire sacerdotal de votre Sainteté ; dont le regne a jeté sur le monde des flots de lumiere. L'Association Saint Jean-Baptiste de Montreal se prosterne à vos pieds. Elle vous prie, Très Saint Pere, de vouloir bien accorder votre benediction apostolique à la nation quelle représente, afin, qu'elle puisse toujours, sous l'œil de Dieu, accomplir ses brillantes destinées, et offre au ciel ses vœux les plus sinceres pour la continuation, pendant de longues années encore, de votre glorieux Pontificat."

Le président accompagna la lecture de cette adresse des remarques suivantes :

Le jubilé sacerdotal de l'illustre Pontife qui préside avec tant d'eclat aux destinées de l'eglise catholique est un évenement qui ne saurait être indifferent pour nous.

De toutes les parties de l'univers s'élève en ce moment un concert de louanges et d'hommages à l'adresse de ce Pontife qui réunit a un si haut degré les vertus religieuses, la science du theologien et les qualités de l'homme d'Etat.

Aussi, Messieurs, l'Association Saint Jean-Baptiste est-elle heureuse de pouvoir se faire l'interprète de vos sentiments, en déposant au pied de Sa Sainteté l'adresse ci-dessus.

La seconde santé fut le cinquantenaire de Sa Majesté notre Gracieuse Souveraine. Le president donna aussi lecture de l'adresse de l'association à la reine, à l'occasion du jubilé royal.

Les démonstrations et les fêtes auxquelles nous assistons depuis quelques jours, dit-il, et qui se renouvellent sur tous les points de l'immense Empire Britannique, à l'occasion du jubilé de Sa Tres Gracieuse Majesté la reine Victoria, sont la manifestation éclatante du dévouement et de l'admiration de tout un peuple pour la Souveraine qui, depuis 50 ans, porte si glorieusement le sceptre de l'Angleterre.

Pour nous, Canadiens-français, non seulement nous nous plaisons à admirer chez elle les vertus de la femme et de la mere, la sagesse et la prudence de la reine et de l'impératrice ; nous constatons avec bonheur les progrès étonnants realisés par la civilisation, le commerce et les sciences. Mais, ce que nous apprécions par dessus tout, ce sont les libertes politiques et constitutionnelles qui nous ont été concedées au début de ce regne glorieux et dont nous avons toujours joui depuis.

Nous sommes donc heureux, messieurs, de profiter de cette belle démonstration pour vous communiquer l'adresse suivante qui contient l'hommage de notre dévouement et de notre reconnaissance envers Sa Tres Gracieuse Majesté :

"*A Sa Très Gracieuse Majesté la Reine Victoria.*

"L'association Saint Jean-Baptiste de Montréal est heureuse d'offrir a Votre Tres Gracieuse Majesté l'hommage de sa profonde admiration et de son inaltérable dévouement.

"En célébrant le cinquantenaire du règne glorieux, qui sera inscrit dans les pages de l'histoire comme le plus brillant de la monarchie constitutionnelle, nous nous rappelons avec reconnaissance que c'est sous le gouvernement de Votre Majesté que nos compatriotes, les premiers entre les colons de l'empire, ont obtenu ces libertés politiques, sous lesquelles nous avons grandi, et qui sont aujourd'hui la base du régime colonial de l'Angleterre.

"Si dans des circonstances bien difficiles, les Canadiens d'origine française sont restés fideles au drapeau, c'est parce qu'alors comme aujourd'hui nous avons trouvé dans ses plis, la garantie de ce que nous avons de plus cher comme peuple : nos institutions, notre langue et nos lois.

"Nulle part Votre Majesté ne compte de sujets plus devoués ; et c'est avec les sentiments de la plus profonde reconnaissance que nous deposons à vos pieds nos vœux les plus sinceres pour la continuation, pendant de longues années encore, du règne glorieux, sous lequel nous avons vécu depuis un demi-siecle."

L'orchestre joua "Dieu sauve la reine."

M. L. O. David proposa le toast à la France notre mère-patrie. Il est naturel, dit-il, que dans cette circonstance, nous pensions à celle qui est la source, l'origine, l'incarnation de tout ce que nous sommes. Depuis dix-huit siècles, la France est l'honneur de l'humanité. Nulle nation n'a porté plus haut ni plus loin qu'elle l'étendard de la civilisation. Elle a semé partout les idées genereuses. C'est la patrie des héros, des saints et des martyrs.

Sous tous les régimes elle a été glorieuse et n'a cessé d'illuminer le monde des éclairs de son génie. Buvons surtout a la France, notre mere-patrie, la chair de notre chair, le sang de notre sang. L'orateur rappelle les luttes héroïques des premiers Français d'Amérique qui, l'épée d'une main et la croix de l'autre, ont parcouru en tous sens ce vaste continent et l'ont conquis à la civilisation. L'amour de la France est profondement enracinée dans nos cœurs, rien ne saurait nous l'enlever. Mais nous savons concilier cet amour avec notre loyauté à l'Angleterre qui n'a pas de sujets plus soumis, plus dévoués que nous. Cet attachement à notre mere-patrie ne nous empêche pas, non plus, de vivre en harmonie parfaite avec les autres nationalites de ce pays, car nous comprenons que le progres résulte des efforts unis de races qui ont chacune leurs aptitudes spéciales toutes destinées à perfectionner la societé. Le temps n'est pas éloigne ou nous serons sur cette terre d'Amérique, dix, quinze et vingt millions de Français et de glorieuses destinées nous attendent.

La fanfare joua "La Marseillaise" et M. Dubail, consul général répondit à la santé. Il n'y a pas longtemps dit-il, un homme d'Etat français disait : "Au Canada, les Français sont en famille." La démonstration de ce soir est une démonstration éclatante de liens immenses qui unissent le Canada à la France. Je ne trouve ici que des sentiments d'affection, que de pieux souvenirs pour la mere-patrie. J'éprouve une émotion profonde à trouver ici des cœurs qui vibrent si bien à l'unisson du mien, à y entendre exprimer des pensées qui m'inspirent. M. David a rappelé les grandeurs de la France. Il est vrai que nos aieux nous donnent à tous un bel exemple à suivre. On dit que la France est affaiblie ; ne craignez rien. Quand une nation a l'héroïsme au cœur, l'amour du travail, elle se relève infailliblement. Je suis certain, comme M. David, que les Canadiens-français de ce pays formeront plus tard une grande nation florissante et prospere. Parmi les souvenirs de ma carriere diplomatique déja longue, je garderai un souvenir impérissable de cette soirée où j'ai l'honneur de saluer cette race sur ce continent, qui a opéré tant de grandes entreprises, construit le chemin de fer du Pacifique, une ville comme Montréal et conservé intacte sa piété filiale pour ses ancêtres.

M. Mercier devait proposer la santé "nos gloires nationales." Il s'est excusé de ne pouvoir assister au banquet et M. Taillon proposé cette santé. Aux fêtes de famille, dit-il, les enfants ne manquent jamais d'évoquer avant de se séparer le souvenir des parents qui ne sont plus et qui leur ont légué un nom sans tache, une gloire pure, des traditions précieuses. Nous sommes un peuple heureux, prospere, je dirai même riche. Ce bel héritage nous a été légue par nos vieux parents qui ont illustré le nom français sur notre sol. Nous avons raison d'être fiers d'eux. L'orateur rappella les faits glorieux de l'histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, tant sous la domination française que sous le gouvernement anglais. Il fit voir les immenses progres accomplis par la race canadienne-française sur ce continent. Honorons la mémoire de nos grands hommes dit-il et prenons la résolution d'imiter leurs nobles exemples.

L'honorable M. Chapleau répondit à cette santé. Nos gloires nationales ne se comptent pas, dit-il, et elles sont pures. Ce n'est pas l'ambition qui les a faites, ni la richesse ni le succes. La modestie des héros de notre histoire ajoute à l'éclat de leur nom. Les missionnaires qui ont versé leur sang sur notre sol n'avaient en vue que la gloire de Dieu. On peut en dire autant de ces femmes généreuses qui sont venues apporter dans ce pays barbare la civilisation de la femme, sans laquelle la civilisation ne peut pas exister. Nous avons raison d'aimer la France de qui nous tenons nos gloires nationales. En 1841, je proposais pour la première fois, à Quebec, la santé de la France au banquet de la Saint Jean-Baptiste, et depuis ce temps elle est toujours restée sur le programme de nos banquets. J'espère qu'elle y restera toujours.

La santé des sociétés nationales d'Amérique est proposée par M. Joseph Tassé, dont nous publierons le discours demain.

M. le Dr Martel de Lewiston répondit à cette santé au nom des societés nationales des Etats-Unis, exprimant le plaisir que lui causait l'invitation d'assister à ce banquet fraternel et l'accueil sympathique qu'il y rencontrait. Les Canadiens-Français des Etats-Unis se developpent et progressent dit-il, grâce à leurs sociétés nationales et au dévouement de leur clergé. Ils ont deja quatre représentants à la législature du Maine où dernierement il a eu lui-même, pour la première fois le plaisir de parler français. Ce ne sera pas la dernière fois ajouta-t-il.

L'honorable M. Poirier répondit à la même santé au nom des Acadiens. Il felicita l'association du choix qu'elle a fait de M. Tassé pour proposer cette santé. Nul plus que lui n'a contribué à rallier les tronçons séparé du peuple Canadien du tronc principal. Il remercia les organisateurs d'avoir pensé à leurs freres d'Acadie. Ne nous negligez pas, dit-il, ne nous oubliez pas. Notre sang est le vôtre et nous sommes demeurés français comme vous malgré notre isolement. Vous avez un passé glorieux. Nous avons le nôtre, et comme vous nous cueillons les fruits des sacrifices et des travaux de nos ancêtres. Nous sommes plus de cent mille français dans les provinces maritimes, où nous vivons en parfaite harmonie avec les races qui nous entourent. Nous nous proposons même d'avoir une convention générale à Port Royal même et nous y inviterons tous les groupes épars de la race canadienne-française sur le continent.

A la même santé MM. Masson, président de la société Saint-Goerge et Barry président de la société Saint-Patrice, portèrent la parole.

M. Beaugrand proposa enfin la santé de la presse et des dames. Il dit le rôle important de la presse, ses progres au pays et fait l'éloge de la femme.

M. R. Lemieux répondit à la santé de la presse, et M. I. Cardinal clot le banquet vers minuit, par le discours suivant en reponse à la santé des dames.

Messieurs,

C'est sans doute par un malentendu que je suis maintenant appelé à répondre à la santé des Dames bien que l'invitation officielle me demandait de proposer cette santé : j'y répondrai cependant, car les dames, et les dames canadiennes surtout sont un sujet trop fecond pour que je m'abstienne d'en dire un mot.

Les brillants discours des orateurs distingués que vous venez d'entendre m'expliquent assez pourquoi les dames viennent en dernier lieu dans l'ordre des santes : c'est qu'en effet, cette santé est naturellement le resumé de toutes les autres, et que la femme étant la source des plus belles inspirations et le centre où convergent les plus doux sentiments, doit toujours être le *bouquet* de toutes les fêtes, à plus forte raison le digne complément d'un banquet national ; mais à ce point de vue MM. vous avouerez avec moi que ma tâche est difficile et délicate, et je puis dire sans calembourg, que celui que l'on a invité pour répondre cette santé, est loin d'être a la hauteur de la tâche qu'il lui incombe.

C'est toujours difficile et délicat de dire des compliments : ce l'est surtout, quand ces compliments sont à l'adresse des dames Montréalaises ; car les nombreux tributs d'éloge qu'elles ont mérités par leur inaltérable dévouement, leur inépuisable charité, leur donnent le droit d'être sévères et exigeantes à cet égard.

Aussi, Mesdames, je ne veux pas vous faire de compliments ; je veux simplement me borner à constater un fait. Tandis que tout change ici-bas, la femme canadienne—c'est toujours un bonheur pour nous de le repeter—ne change pas ; heritiere de toutes les qualités de nos grands'meres, elle est toujours le noble type que nous sommes heureux de retrouver : toujours l'amie joviale et spirituelle de nos salons ; l'ange de douceur assis au foyer domestique ; et, si je n'étais ce que je suis, je pourrais ajouter, toujours la compagne ornée de tous les charmes propres à plaire à l'homme et à embellir son sejour.

Cet heritage sacré des vertus de nos aïeules, ne pouvait que profiter entre les mains d'heritieres aussi sages : aussi, messieurs, je vous le demande, qui, mieux que la femme canadienne sait mettre en pratique ce grand précepte de la charité chrétienne : "Aimez-vous les uns les autres" ?—Et voyez aussi comme il est puissant leur secret d'enchainer les cœurs et de les élever jusqu'à la sublimité du dévouement !

Et qui mieux qu'elles, comprend et sait faire comprendre cette devise de notre nationalité : "l'union fait la force" ?—Aussi avec quelle ardeur, l'amour de la patrie a brulé dans le cœur de ceux qui ont compris cet "union" que prêchent les dames !

Enfin, Messieurs, qui, mieux qu'elles, a su conserver intact et pur ce dont nous nous glorifions le plus comme Canadiens-français ; je veux dire : "notre langue ?"

Aussi, sous ce rapport, pouvons-nous affirmer sans crainte que les dames sont les gardiennes naturelles de notre nationalité, et que si jamais le Canadien devenait assez traitre pour abdiquer sa langue, j'ose exprimer l'espoir que la femme canadienne n'abandonnera jamais la sienne !

En terminant, messieurs, permettez-moi de citer ces quelques rimes d'un grand patriote qui savait si bien apprecier les dames quand il écrivait :

Chaque pays vante ses belles ;
Je crois bien que l'on ne ment pas ;
Mais nos Canadiennes, comme elles
Ont des graces et des appas—
Chez nous, la femme est aimable et sincère ;
D'une française, elle a tous les atours ;
L'air moins coquet, pourtant assez pour plaire,
O Canada ! mon pays, mes amours !

Donc, messieurs, à la santé des dames et vive la canadienne !

LA FETE JUBILAIRE.

Saint-Eustache

La fête de la Reine a été chômée, le 21 courant avec éclat à Saint-Eustache.

De grand matin, le village était pavoisé de drapeaux, portant toutes sortes d'inscriptions propres à la circonstance, rappelant les grandes vertus de Notre Gracieuse Souveraine et lui souhaitant de longs jours, pour le bonheur de ses millions de sujets.

Le soir, il y eut illumination dans tout le village, avec feu d'artifice chez le seigneur Globensky, procession aux flambeaux, etc etc.

Toute la paroisse était en liesse.

Les illuminations faites chez le seigneur Globensky, madame P. Lahaie, l'honorable C. L. Champagne, F. Paquin, E. C. H. Champagne, N. P., dame F. Paquin, C. H. L. de Bellefeuille, etc, etc., meritent une mention spéciale.

Chambly

Chambly a pris part aux fêtes jubilaires de Sa Majesté, en illuminant ses résidences, en hissant ses drapeaux.

Pour plusieurs, le vent qui était violent, les empêcha de réussir dans leurs projets. Nous avons remarqué que plus d'une humble résidence était illuminée.

Les communautés, le presbytère offraient un coup-d'œil magnifique.

La villa Albani était féérique par ses riches décors et la beauté de son illumination.

Le père de Mme Albani, malgré son grand âge, avait tenu à donner une preuve publique de son attachement et de son respect pour la souveraine qui honore de son amitié la diva canadienne.

La porte du Fort était brillamment illuminée et des feux d'artifice furent lances de cet endroit. Les pièces pyrotechniques venaient de la manufacture de MM. Hadfield et Cushings, établie à Chambly.

Les succès obtenus par les fabricants les ont obligés à augmenter leur personnel, et à faire de nouvelles constructions.

Le Canton a fait largement sa part. Les manufactures brillaient de mille feux, ainsi que les résidences privées et les hôtels.

Chacun a fait ce qu'il a pu pour témoigner de son respect à la reine, qui, par ses vertus, fait l'admiration de ses contemporains.

SECRET No. 17 DE GEO. TUCKER

Guérit la Paralysie, Epilepsie, Dépression Nerveuse, Danse de St-Vitus, Battement de Cœur, Hystérie. Un Antispasmodique puissant.

A la suite du scandale auquel a donné lieu la constituion du jury dans l'affaire Sharp, le maire, M. Hewitt, vient d'ordonner une enquête sur la façon dont le commissaire spécialement chargé de dresser la liste des jurés s'est acquitté depuis quelque temps de ses fonctions. Le maire vient d'adresser une lettre à ce sujet à tous les juges et de leur demander en même temps leur avis sur les réformes à introduire dans le recrutement des jurés.

—Les cigares Mikado sont les meilleures cigares à 5c sur le marché. 116-jno

Le croiseur à batterie de la marine française la *Minerve*, portant le pavillon du contre-amiral Vignes, commandant en chef de la division navale de l'Atlantique nord, qui était depuis une quinzaine de jours à New-York, vient de partir pour continuer sa croisière ; il se rendra prochainement à Quebec.

—Demandez les corsets en Coraline, et exigez que les noms Crompton Corset Co. soit étampés sur chaque corset. 9 av-3m-c

La première victime des insolations, cette année, à New-York, a été un nommé Thomas Lawler, un débardeur âgé de vingt-sept ans et demeurant dans Rector street. Lawler a été frappé pendant qu'il travaillait sur la jetée No. 11 de la rivière du Nord ; il est mort quelques instants après avoir été transporté à l'hôpital de Chambers street.

CHAPEAUX DE PECHE DONNES GRATIS.

Tous ceux qui achètent pour la valeur d'une piastre au moins à notre grand magasins de chapeaux, reçoivent en présent un magnifiqu chapeau de pêche.

CHS. DESJARDINS et CIE.,
1537 rue Sainte-Catherine.
Aux Trois Chevreuils,
200-jno Montréal.

Diverses récompenses, formant un total de $1,750, ont été offertes, par la compagnie d'express Wells Fargo, par la compagnie de chemin de fer South Pacific et par le gouverneur de l'Etat du Texas, pour l'arrestation des brigands qui ont récemment pillé un train près de Schalenburg. Trois individus suspects sont arrêtés et l'on espère que l'appât de la récompense poussera un des brigands à dénoncer ses complices.

SECRET No 13 DE GEO. TUCKER

Onguent de la Montagne Verte pour Emplâtres.

AUX MARCHANDS !

Les soussignés afin d'avoir un local plus convenable pour leur

CENRE DE COMMERCE

ONT TRANSPORTE
—LEUR—
Fond de Marchandises
—AU—
No. 1910 RUE NOTRE-DAME,

(dans la bâtisse de l'hôtel Balmoral) où les marchands trouveront toujours un assortiment complet
D'ARTICLES DE FANTAISIE,
ARTICLES DE PARIS,
MENUS OBJETS,
NOUVEAUTES, ETC

LEGER & CIE.,
IMPORTATEURS,
20 aout-1a MONTREAL

NOUVEL ETABLISSEMENT

Thibaudeau, Girard & Cie
241
RUE SAINT-PAUL
Coin de la Rue Saint-Vincent.

Importateurs de Nouveautes

LIGNES SPECIALES

Messieurs les négociants, tant de la ville que de la campagne, sont respectueusement invités à nous faire une visite.

J. R. THIBAUDEAU,
J. A. GIRARD.
13 av—3 m

VETEMENTS ELEGANTS

L'on trouve chez le soussigné une belle variété d'étoffes et tweeds dans les derniers goûts.

Vêtements faits sur commande, coupe élégante et fini insurpassable. Spécialité de coupe, ajustage et confection de

MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, ROBES, Etc.

REMI MAILLET
Marchand-Tailleur
1412 Rue Ste. Catherine
(2ème porte de la rue Visitation.)
21 avril 1 an

LE SECRET DE GEO. TUCKER No. 12.

Connu sous le nom de Arrapaho ou Baume des Montagnes Vertes, pour les maladies internes et externes, composé d'huiles, de racines, de feuilles et d'écorces. Vous n'avez pas besoin de médecin avec ce remède dans votre maison. Les commandes doivent être envoyées au No. 86½, rue Saint Laurent, Montréal. Méfiez-vous des contrefaçons. Exigez le portrait du guérisseur sauvage sur chaque bouteille, ainsi que le numéro et le nom de la rue. 132—jno

A. L. HURTUBISE & FRERE, MARCHANDS BOIS ET CHARBON
Bureau principal, No. 966 Rue Ontario.

Nous informons nos amis et le public en général que nous n'avons aucun agent autorisé pour la vente du charbon, et pour l'accomodement de nos pratiques nous recevrons leurs ordres à nos differents magasins de grains :

No 42 Place Jacques-Cartier ; No 16 rue Maisonneuve ; Coin des rues Iberville et Notre-Dame ; Mochelaga, rue Notre-Dame ; Coteau St Louis, rue Carrières.

Charbon de première qualité toujours en mains et aux plus bas prix. 31 mai—3m

P. DANSEREAU,
CARROSSIER
219—RU CRAIG—221
MONTREAL.

M. Dansereau a en mains un stock de voitures neuves de toutes sortes qu'il tient à la disposition du public, tels que :—Coupés—Voitures de Cochers—Voitures de Boulanger—Phaetons—Victorias—Buggies—Express à piano—Landaus—Voitures de Quebec—Omnibus—Charrettes—Voitures d'Hiver de toutes sortes.

M. Dansereau construit sur commande toutes sortes de voitures de famille, et fait une spécialité de réparations à bon marché. Il emploie les meilleurs ouvriers et les meilleurs matériaux. M. Dansereau est inventeur d'une nouvelle capote brevetée pour les voitures de famille et les voitures de place. Son invention a été reconnue comme la meilleure et il a obtenu les premiers prix et les diplômes pour chaque voiture aux expositions de 1881 et 1882.

P. DANSEREAU, 219 et 221 rue Craig, Montréal.

P. S.—Les roues fabriquées par M. Dansereau sont garanties et reconnues les meilleures qu soient fabriquées en Canada.

Voitures d'hiver et d'été de seconde main vendues à moitié prix. 27 Dec—6m

GLACIERES
EN GROS ET EN DETAIL
Stock complet des glacières suivantes bien connus, savoir :—
NORTH STAR. PALACE. KIMBALL'S GROCER.
PRIX DE $7 EN MONTANT
GEORGE W. REED,
Couvreur en ardoise, métal et et gravois, marchand de matériaux de toiture.
783 et 785 RUE CRAIG, MONTREAL,
10 mai—2m

NOUVELLLES GLACIERES
—DE—
LEONARD

A AIR SEC,
fermant hermétiquement, les conduits d'eau s'enlevant pour les nettoyer, (tel qu'il apparait ci-dessus) faites de bois franc poli et sculpté. Prix de $16.00 à $46.00.
Seul agent à Montréal
L. J. A. SURVEYER,
1588
RUE NOTRE - DAME.
N. B.—Demandez une circulaire
18 mai—jno

HARDY & VIOLLETTI,

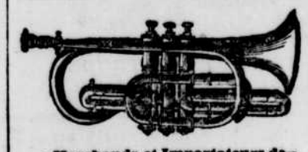

—Marchands et Importateurs de—
MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS
SEULS AGENTS AU CANADA DE LA CELEBRE MAISON
C. MAHILLON, de Londres et Bruxelles.
Fournisseurs des Armées et des Conservatoires
PUBLICATIONS MUSICALES pour Piano, Orchestre de Symphonie, Harmonie et Fanfare.
Méthodes, Solos pour differents instruments etc., etc.
13—RUE GOSFORD—13
MONTREAL.
Mons. Violletti se chargera des reparations de tous genres. Catalogues adressés sur demande.
11 juin-1a

F. X. CREVIER,

Ferblantier et Plombier.
98 Rue Saint-Laurent
Couvreur en Ferblanc, Tole Galvanisée, Ardoises et autres Métaux.
Tout ouvrage en tôle galvanisée fait sur DESSIN.
Poseur d'appareils de Chauffage à eau Chaude.
Tout ouvrage exécuté promptement et à des prix Modérés.
F. X. CREVIER.
11 Sept-270-1a

MUSIQUE A BON MARCHE, 20c CHAQUE

Le lever du soleil ; Lanciers de Glide ; Valse Ilma ; Valse Debutante ; Fleurs d'oranger ; Trot du Cavalier ; Galop du Diable ; Grande valse du concert, Mattei ; Les lanciers de la reine ; La chute des feuilles, Muller ; Waving Corn, Lichner. Tulipe, Lichner ; La Fontaine, Bohm ;

Aussi à 15 cts.

La Caravane ; Patrouille Britanique ; Forge dans la Forêt ;

EDITION DE TROIS HEURES.

UNIVERSITE-LAVAL

Rapport de M. le Vice-Recteur de l'Université-Laval à Montréal, pour l'année 1886-87.

A. le Grand Vicaire,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de passer rapidement en revue les travaux academiques de l'année 1886-87, qui vient de s'écouler.

Nos trois facultes de theologie, de droit et de médecine ont donné leurs cours régulièrement et ont été fréquentes par un nombre satisfaisant d'éleves.

En theologie, les Seminaristes ont atteint le nombre moyen de 150.

Soixante eleves en moyenne ont suivi les cours de droit avec une regularité qui laisse quelque peu à désirer. En dehors des negligences imputables aux éleves eux-mêmes, nous avons a compter ici avec les exigences des bureaux d'avocats qui ont des clercs salariés et qui naturellement s'intéressent plus au travail du clerc qu'aux cours universitaires. Nous avons donc besoin du concours du barreau pour pouvoir donner a nos eleves le nombre de leçons exige par la loi. De notre côte nous tâchons de fixer nos cours a des heures qui conviennent autant que possible aux clercs de bureau.

Quatre étudiants en droit ont remporté cette annee les honneurs de la *licence* et quatre autres ont pris leur degre de *bachelier*.

En médecine nous avons eu une augmentation notable dans le nombre de nos eleves qui a depasse soixante, chiffre que nous n'avons pas encore atteint à Montreal.

Puisque l'occasion se presente, je me permettrai de rappeler a nos jeunes étudiants en medecine, que le public devient de plus en plus exigeant pour les etudes médicales. Ne l'oubliez pas, chers amis, la medecine est une science si vaste, le champ ouvert aux investigations de l'etudiant si large et si terriblement varié et la responsabilité du medecin et en particulier du jeune praticien si grave, que vous n'avez pas le droit d'entrer dans la profession medicale a la légere, ni surtout de negliger vos etudes et de perdre sans raison valable les leçons théoriques et pratiques de vos professeurs devoues. Songez que, après Dieu, vous tenez dans vos mains non pas seulement la fortune, mais la vie de vos patients, et que si une cause perdue par l'ignorance d'un homme de loi peut être revisée par un tribunal superieur, une sante, une vie compromise, est toujours un mal irreparable.

Donc si nous sommes exigeants pour l'assiduité aux cours et pour les examens, c'est dans votre intérêt et surtout dans l'intérêt du public qui réclame de nous cette juste sévérité.

Sept de nos eleves ont obtenu le degré de Docteurs en médecine, c'est-à-dire ont eu les notes *bien* ou *très bien* dans chacune des dix-huit épreuves que subissent nos aspirants sur les différentes matieres de la science medicale. Deux autres ont droit au titre de licencié en medecine ; sept eleves se sont présentés pour subir leur examen de baccalaureat sur la premiere partie du cours de médecine.

L'Ecole Vétérinaire française de Montréal, agrégée à la faculte de médecine a très bien fonctionné sous l'habile direction de M. V. T. Daubigny et de ses collegues. Plus de trente eleves ont frequenté assidument ses cours et 5 d'entre eux ont obtenu le titre de *médecin vétérinaire*.

Ceux qui désirent connaitre la valeur de cette Ecole Veterinaire n'ont qu'à aller voir son installation sur la rue Craig, près de la rue Saint Denis et à consulter son programme d'etude et la liste des professeurs parmi lesquels ils verront des noms bien connus.

Les directeurs de cette école, la plus fréquentée de la province esperent que le gouvernement provincial accordera a leur etablissement le support éclairé qu'il donne déja à deux institutions de même genre, celle de M. McEachran et celle de l'Université Laval à Québec.

Mesdames et messieurs, en venant nous établir a Montréal, sur la decision du Saint-Siège, notre intention a toujours été d'organiser dans cette grande metropole une institution de premier ordre et de profiter de toutes les circonstances favorables pour completer notre œuvre. Divers obstacles, comme la Providence sait ménage toujours aux grandes entreprises avaient retardé notre marche dans la voie du progres et ne nous avaient pas permis de nous developper comme nous le désirions. Nous voyions à nos côtés une grande université plus ancienne, il est vrai, mais plus favorisée que nous, embrasser dans sa puissante organisation toutes les branches des connaissances humaines : le droit, la medecine, les lettres et les sciences ; nous constations d'un autre côte les efforts louables de la province d'Ontario pour donner une nouvelle impulsion à l'enseignement universitaire et grouper autour de l'université de Toronto toutes les universités sœurs dans le but d'unir toutes les forces vers un but commun ; et nous nous demandions si nous aussi nous ne devions pas marcher de l'avant afin de ne pas rester en arriere.

Ces réflexions, le seminaire de Saint-Sulpice les faisait en même temps que nous. Aussi, dès les premières ouvertures, nous n'eûmes pas de peine a nous entendre sur les moyens à prendre pour arriver au résultat desiré. Le collège de Montréal fut de suite affilié et, cette année même, quinze élèves de rhétorique ont affronté les epreuves du baccalauréat. Avec la permission et l'approbation de Mgr l'archevêque, l'établissement d'une faculté des arts fut décidee et aujourd'hui, grâce au concours efficace du Séminaire de St-Sulpice, nous avons la satisfaction de vous offrir une organisation qui, sans être parfaite, possède cependant des éléments de succès incontestables. Et d'abord nous ne sommes pas limités dans le choix de nos professeurs ; nous pouvons faire appel à tous les talents, à tous les dévouements, qu'ils se cachent sous l'habit religieux ou ecclesiastique, ou qu'ils se rencontrent dans une position quelconque de la societe ; en un mot, nous voulons choisir nos professeurs dans le clergé séculier et régulier et parmi les laiques.

La faculté des arts comprend deux parties : les lettres avec l'histoire et la philosophie et les sciences. Cette section des sciences nous ne pouvions l'organiser d'une manière pratique sans nuire à une institution florissante : l'Ecole Polytechnique de Montréal et nous ne voulions à aucun prix entrer dans cette voix.

Des ouvertures furent faites par nous à M. le Surintendant de l'Instruction Publique, à M. le Principal de l'Ecole Polytechnique, au gouvernement Ross et aux Commissaires d'ecoles catholiques de Montréal, afin d'arriver à une entente, si c'était possible ; et je suis heureux de le dire, nous rencontrâmes partout des personnes extrêmement bien disposées.

MM. les Commissaires consentaient volontiers à abandonner le contrôle de l'Ecole Polytechnique à l'Université Laval ; M. le Principal de l'Ecole et M. le Surintendant concouraient pleinement dans ces vues et le gouvernement Ross passait un ordre en conseil pour ratifier cet arrangement et faire amender la loi en conséquence. Le gouvernement Mercier a bien voulu donner suite à ces procédés et a fait passer un "acte concernant l'Ecole Polytecnique" qui règle le nouvel état de chose.

L'Ecole Polytechnique de Montréal sera donc à l'avenir une partie intégrante de l'Université catholique de cette province et jouira de ses privilèges. Tout en gardant son caractère d'école spéciale elle se trouve maintenant annexée à la nouvelle faculté des arts de l'Université Laval à Montréal et complète notre organisation en nous mettant à cet égard sur le pied des grandes universités.

Ces progrès réalisés, messieurs, il faut les considérer comme le développement naturel d'une institution destinée à marcher à la tête du mouvement intellectue et à rendre des services éminents à Montréal et à tous le pays en général.

Qu'il me soit permis de remercier ici publiquement toutes les personnes qui ont donné leur concours à l'organisation de la Faculté des Arts et à l'annexion de l'Ecole Polytechnique à cette même faculté.

Ce devoir rempli, il me reste à faire connaitre les professeurs distingués de la nouvelle faculté des arts.

M. l'abbé Colin, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, a bien voulu accepter la chaire de littérature latine et consentir à occuper la charge de premier doyen de la faculté.

Les autres professeurs sont :

Doyen et professeurs titulaires—MM. les abbés Frd. Louis Colin, littérature latine ; André Cuoq, langues sauvages ; Hospice A. Verreau, histoire du Canada ; Pierre Rousseau, histoire universelle ; Pierre Schlicklin, éloquence ; Alexis Jules Orban, physique ; Joseph Medard Emard, histoire de l'Eglise ; Jos. Flav. Laliberté, litterature grecque ; Paul Napoleon Bruchesi, apologétique chrétienne ; Alfred Archambault, droit naturel ; Pierre Albert Urique, philosophie ; MM. U. Archambault, Economie industrielle ; E. Balète, mathematiques.

Professeurs agrégés—L'honorable P. J. O. Chauveau, histoire de la litterature ; l'honorable L. A. Jetté, économie politique ; M. Paul Wiallard, élocution.

Les cadres de la faculté des arts seront remplis a mesure que les circonstances le permettront.

Les messieurs de Saint-Sulpice veulent bien mettre à notre disposition leurs salles du Cabinet de Lecture Paroissial pour y donner les cours réguliers et publics de la faculté des arts lesquels commenceront au mois d'octobre prochain.

L'Ecole Polytechnique conserve son personnel et son organisation propre et reste au Plateau, MM. les Commissaires d'école s'engageant à nous fournir gratuitement le local pendant quelques années.

Ainsi les cours de l'Université Laval se donneront l'année prochaine dans trois et même dans quatre endroits différents : la theologie au grand seminaire où elle restera toujours, le droit et la medecine dans le vieux château de Ramezay, l'Ecole Polytechnique au Plateau et les autres cours de la faculté des arts au Cabinet de Lecture Paroissial. Evidemment cet état de choses anormal ne durera pas longtemps et nous fera hâter les constructions projetées sur la rue Sherbrooke.

Le concours ouvert l'automne dernier aux architectes du Canada et des Etats-Unis pour la préparation des édifices universitaires a été ferme au 1er mai dernier. Dix architectes ont envoyé des projets qui sont entre les mains des juges du concours. Ces derniers ont la mission d'examiner les plans soumis et de decider quels sont les trois projets qui reunissent au plus haut degre les qualités requises par le programme du concours et qui, par consequent, ont droit aux trois prix offerts. Cet examen doit se faire avec diligence et nous espérons être bientot en mesure de proclamer les heureux concurrents.

Il restera ensuite a arrêter un plan définitif et à demander des soumissions pour la construction d'une partie des édifices d'abord. Tel est le programme que nous nous sommes trace et que nous nous proposons de réaliser le plus tôt possible.

Mesdames et Messieurs, l'établissement d'une université est une œuvre gigantesque et il faut pour la mener a bonne fin disposer de capitaux enormes. Dans les autres pays, ou ce sont les gouvernements qui dotent et soutiennent ces institutions, par exemple au Chili où l'université reçoit une subvention annuelle de $100,000 ; ou bien ce sont les millions de quelque fortune colossale qui sont magnifiquement employés à faire surgir, comme par enchantement, quelqu'un de ces foyers de science et de lumières, comme on en voit plusieurs aux Etats-Unis ; ou encore ce sont les souscriptions de tout un peuple qui reussissent à fonder des etablissements de ce genre, comme cela s'est fait en France depuis la loi de 1875.

Mais des cinq universités qui ont surgi alors comme une explosion du sentiment catholique, une seule a réussi pleinement et a couté jusqu'ici deux millions de piastres : un troisième million est juge necessaire pour completer l'œuvre.

L'expérience est faite maintenant, et il reste acquis à l'histoire qu'on a trop divisé les forces catholiques de France, et qu'une seule université bien fondee eût mieux valu que plusieurs en souffrance. Dans la province de Quebec, ceux qui savent ce que doit etre une université digne de ce nom, comprennent qu'une seule institution de ce genre est amplement suffisante pour longtemps.

Lorsqu'en 1852, le Séminaire de Québec, sur les instances renouvelées de tout l'épiscopat de la province, consentait à fonder une université, il tentait certainement une entreprise téméraire et bien au-dessus de ses forces, s'il ne comptait pas sur des secours extérieurs et sur le concours de tous les catholiques de la province. Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer et de discuter ici, ce concours de toutes les forces a fait malheureusement défaut, il faut l'avouer ; et nous avons passé une bonne partie de notre existence à défendre nos droits et privilèges attaqués par des personnes de bonne foi, mais partant d'un faux principe ; car, lorsqu'une institution n'est pas parfaite, ou tâche de l'amender et non de la détruire.

Aujourd'hui tout le monde admet le principe d'une seule université catholique et le temps n'est pas éloigné où l'on sentira le besoin de faire de cette université une grande institution provinciale qui rallierа toutes les forces vives du pays et toutes les sympathies. Ce moment fortuné, nous l'attendons avec confiance, et il ne peut tarder à venir, en dépit de certains malentendus qui n'ont pu être évités, malgré tous nos efforts. On finira par comprendre qu'il est mieux et plus utile dans l'intérêt des institutions, comme dans l'intérêt public, de travailler de concert au lieu de se combattre.

Pour ma part, j'ai la satisfaction d'avoir cherché franchement et avec satisfaction cette union des cœurs et des volontes que le Saint-Siege nous demande à tous, et je suis bien decidé à marcher toujours dans la même voie, persuadé que c'est l'œuvre de la Providence.

Que tous les hommes de cœur, que tous les patriotes sincères, que tous les catholiques convaincus se donnent la main et en peu de temps nous pourrons accomplir des merveilles, régler des difficultés qui paraissaient insurmontables à premiere vue, et donner à notre enseignement supérieur et universitaire un essor nouveau.

M. le vice recteur fit ensuite la proclamation des gradués et la distribution des diplômes pour la faculté de droit et de medecine et l'Ecole polytechnique de Montréal.

DISTRIBUTION DE PRIX.

Academie commerciale

Le mercredi, 22 juin 1887, a eu lieu, à l'école du Plateau, la distribution des prix aux élèves de l'Académie commerciale catholique, sous le presidence de l'honorable Gedeon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, et en presence d'une assistance sympathique et distinguée, dans laquelle se trouvaient MM. les abbés Sentenne, Sorin et Toupin, MM. F. D. Monk, E. Balete, MacMahon, Valade, Etienne Parent, René Bolvin et un grand nombre de parents des éleves.

Divers morceaux de musique et de chant ont été exécutés, soit par MM. les professeurs A. Contant et J. N. Desroches, soit par les eleves eux-mêmes.

M. le principal U. E. Archambault a prononcé une allocution de circonstance, dans laquelle il a rappele que l'academie a eu la gloire de donner naissance, il y a quatorze ans, à l'école polytechnique de Montréal, devenue depuis tellement importante qu'elle est enfin jugée digne d'être désormais agrégée à la plus haute institution du Canada, l'université Laval.

Les paroles de M. le principal ont été vivement applaudies, et immediatement ont ete proclamés les prix merites par les eleves. Les noms les plus remarqués ont été : dans le cours primaire, ceux de Ludovic Verner, Emile de Rostaing et Ernest Comte ; dans le cours intermediaire : Thomas Orsali, Joseph Mignault, Alphonse Ouimet et Paul Saucier ; dans le cours commercial : Henri Bedard, Arthur Bernier et François-Charles Laberge.

Dix-sept prix extraordinaires ont été ensuite décernés, savoir : les six médailles d'agent P. S. Murphy, à Ludovic Verner, Emile de Rostaing, Léon Defoy, Edward McGovern, Adolphe Brossard et Joseph Charbonneau ; les trois prix P. S. Murphy, à Roch Hurteau, Elzear Sigouin et Eugene Desmarais ; les deux medailles de bronze P. S. Murphy, avec 15 piastres, à Arthur Dumont et Alfred Gregoire ; le prix Comte, de 50 piastres, à Thimothy Sullivan ; les deux medailles de bronze Edward Murphy, avec 15 piastres, à Percy Madden et Arthur Bernier ; la médaille d'argent Edward Murphy, avec 50 piastres, à François Charles Laberge ; la croix d'or de l'honorable Gédeon Ouimet, à Avila Gagne, et enfin la medaille d'argent de S. E. le marquis de Lansdowne, à Arthur Bernier.

Dans le cours de l'année scolaire 1886-87, des diplômes de capacité ont été accordés aux eleves François-Charles Laberge, Thimothy Sullivan, Henri O'Donoughue, Joseph Charlebois, Cléophane Bertrand et Alexandre Brossard, ce qui porte à 127 le nombre total des diplômes délivrés par l'Ecole depuis l'annee 1874.

Des discours d'adieu ont été prononcées dans les deux langues anglaise et française, par les eleves Percy Madden et Arthur Brodeur, puis des paroles de félicitations et d'encouragement ont ete adressées par M. Etienne Parent, par M. l'abbé Toupin, par M. l'abbé Sentenne, et enfin par l'honorable Gedeon Ouimet. La ceremonie s'est terminée par le chant du *God Save the Queen*.

Collège Saint-Laurent

Mercredi, 22 juin, le college Saint-Laurent fermait ses classes et finissait l'année scolaire 1886-87. Deux discours bien composés et bien débités, l'un par M. Vermet et l'autre par M. J. D. McGee, entremêles de musique, précédèrent la distribution, à laquelle assistaient un nombreux clerge et la plus grande partie des parents des eleves.

COURS FRANÇAIS

Cours classique

Rhétorique—Medaille d'or : M. N. Garceau, Saint Cesaire, P. Q. ; mention honorable : J. Brazeau.

Belles-Lettres—Médaille d'argent : M. L. Levasseur, Macleod, N. W. T. ; mention honorable : J. A. Maynard.

Versification—Medaille d'argent : L. Decary.

Méthode—A. Verdon et E. Roy.

Eléments et Syntaxe—A. Brodeur et H. Leclaire.

COURS COMMERCIAL

3e Année — Medaille d'argent : J. Gagnon ; mention honorable : A. Lacasse.

2e Année—J. Gagnon et G. Chartier.

1ere Année—H. Boissonnault et L. Delorme.

COURS ANGLAIS

Cours classique

Rhétorique—F. McGarry, Boston, U.-S.

Belles-Lettres—Medaille d'argent : C. A. Harwood, Vaudreuil, P. Q. ; mention honorable : C. A. Little.

Versification (Prosody Class)—Médaille d'argent : John Meahan, Troy, N. Y.

Syntaxe—John Murphy et J. Mulloy.

Eléments—Alf. Boyle et R. de L. Harwood.

COURS COMMERCIAL

Classe d'affaires

Médaille d'or : A. Montgomery, New-York City ; mention honorable : E. Bougie ; diplomes : M. A. Montgomery, E. Bougie, Saint-Louis de Gonzague, P. Q. ; P. E. Forget, Sainte-Agathe, P. Q. ; J. Kearney, Roxton Falls, P. Q ; Ed Rafer, Paris (France).

4eme Année—Medaille d'argent : Charles McGinnis, P. Q. ; mention honorable : H. Grandmaitre.

3eme Année — P. Grandmaitre et J. Kearns.

2ieme Année—H. McCormick et J. Hennessy.

1ere Année—Ed. Rowan.

Collège de l'Assomption

SÉANCE A LA SALLE ACADEMIQUE.

Mercredi soir, 22 juin, il y avait grande séance dramatique et musicale au Collège de l'Assomption. A l'occasion de la fin de l'année academique 1886-87, les éleves de cette florissante institution avaient préparé le drame emouvant de Jules Verne : "Le Courrier du Czar," qu'ils ont su rendre d'une maniere remarquable. Naturel et facilité dans les poses, pureté d'élocution, aisance dans les intonations et les gestes, telles sont les qualites que M. l'abbé Alfred Archambault, spécialement chargé de la direction de la piece, s'est appliqué à developper chez ses acteurs et qui ont assuré à ces derniers un succes complet. Pour rendre justice à qui de droit, il nous faut, en les felicitant chaleureusement, mentionner les noms de tous les personnages du drame :

Michel Strogoff, courrier du czar, R. Laurier.
Alexandre, empereur de Russie, M. Mousseau.
Le Gouverneur de Moscou.....V. Larose
Un chef bohemien, (Ivan Ogareff), A. Foucher
A. Jolivet, reporter français..J. E. Rochon
H. Blount, reporter anglais....D. Downey
Sangar, bohemien.....L. Granger
Pierre Strogoff, pere de Michel, E. Charlebois
Le grand-duc, gouverneur de d'Irkoutsk, I. Laviolette
Nadius, son fils.....L. Rieutord
L'Emir Féofar, khan de Tartarie, O. Mousseau
Le général Veronzoff.....G. Chagnon
Un général Tartare .....Oct. Johnson

Les entr'actes ont été remplis par de la musique et du chant ; nous avons surtout remarqué une ravissante romance :—"Priere," composee sur un motif de la "Straneira" de Bellini, et executee par M. B. Michaud. L'auditoire n'a pas ménagé svs applaudissements au jeune artiste, à la voix impressionnante et aux souples modulations qui s'élevent et s'abaissent avec un charme exquis, suivant les sentiments qu'elles expriment.

Cette seance fait honneur aux élèves du college de l'Assomption et à leurs devoues directeurs.

Le lendemain, dans la matinée, apres une operette d'un comique relevé, exécutee par MM. I. Laviolette, J. E. Rochon, B. Michaud et A. Foucher, sous la direction du Rév. M. F. X. de la Durantaye, avait lieu la

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

Les récompenses accordées au travail, à l'application constante, méritent une mention spéciale. Nous aurions aimé publier les noms de tous les éleves laureats, mais nous sommes obligé de n'en citer que quelques-uns, faute d'espace. Disons tout de suite que les prix etaient choisis, varies et des plus beaux. Citons plutôt :

"Medaille Léon XIII" offerte par Sa Sainteté Leon XIII, glorieusement régnant, à l'éleve le plus meritant en Philosophie scolastique, décernée à Albert Marsolais, éleve finissant.

Médaille d'argent offerte par Son Excellence le Marquis de Lansdowne, Gouverneur Général de la Puissance du Canada, donnée à Albert Brosseau, élève finissant, en récompense de sa conduite irreprochable, de son application constante, et de ses excellents succes.

Prix "Labelle" $20 d'or, offert, à l'élève le plus distingué par sa piété et sa conduite irreprochable, décerné à Joseph Poulin, eleve de versification.

Prix "Caisse", deux $10 d'or, offert par le Révd. M. Médard Caisse, aux deux élèves qui ont le mieux réussi dans chacun des deux examens pour les épreuves du Baccalauréat décerné à Octave Johnson, en philosophie, et à Ovide Payette en rhétorique.

Prix "Beauchemin" offert par la maison Beauchemin et Fils, à l'éleve le plus heureux dans ses examens, décerné à Alphonse Lecuyer, eleve de versification.

Prix d'académie française, décerné à Albert Marsolais, élève finissant, en récompense de son travail et de ses succes dans l'academie Saint François.

Prix d'académie anglaise mérités par Vital Larose, eleve de belles lettres, Dennis Downey, éleve de versification.

Prix "Meilleur" offert aux deux élèves qui se sont le plus distingués par leur application et leur succès dans l'étude de la langue anglaise décerné à Vital Larose, élève de belles-lettres, Onésime Paré, éleve de syntaxe.

Après la distribution des prix, M. A. Marsolais fit le discours d'adieu en termes émus choisis et sincères.

Après quelques mots de M. le Supérieur les eleves furent déclarés en vacances ! Heureux, mille fois heureux, tous s'empressèrent de se presser la main et de se donner l'au revoir, au mois de septembre.

Au Queen's Hall

Il y avait foule distinguée mercredi et et hier soir au concert donné au Queen's Hall pour le bénéfice de l'œuvre inaugurée par le *Star* pour envoyer les enfants pauvres à la campagne durant l'été.

Ces concerts ont été exquis. Les différents artistes qui en ont fait les frais notamment M. Glose, pianiste, Mlle Stone, soprano et MM. King et Duffi, tenor et basse, ont été applaudis à bon droit.

Un troisieme et dernier concert a lieu ce soir au profit de la même œuvre.

Température

TORONTO, 24—La pression a augmenté dans les districts des lacs et de l'est. Temps généralement beau et modérément chaud partout, avec quelques pluies locales dans les provinces d'Ontario et de Québec. Dans le Nord-Ouest le temps a été beau et modérément chaud, mais devient plus frais dans Alberta où il est maintenant pluvieux.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Saint-Laurent—Vents légers à modérés, temps beau et chaud.

SECRET No 15 DE GEO. TUCKER

Lotion pour Boutons, Pustules et Salt-Rheum.

Un brillant météore, laissant derrière lui une longue traînée lumineuse s'est abattu avec un bruit assourdissant près d'une ferme, dans le voisinage de Des Moines (Iowa).

—Les cigares Reliance sont les meilleures cigares de 10c. 116 jno

La Fidelity National Bank, de Cincinnati (Ohio), vient d'être declarée en faillite par suite de la débâcle récente des blés.

—Les corsets en Coraline sont fabriqués seulement par la Cromptou Corset Co., et ne sont véritablement en Coraline que s'ils sont étampes comme tels ; se méfier des contrefaçons. 9 av.-3m-c

Quatre-vingt-trois actions en divorce ont été introduites en un seul jour devant les tribunaux de Chicago.

SECRET No. 16 DE GEO. TUCKER

Est un spécifique contre les maladies qui proviennent des erreurs du jeune âge, manque de Vitalité résultant d'abus, Debilité Nerveuse et Physique, et toutes les misères inédites qui résultent d'indiscretion ou d'excès, etc.

VICTOR ROY
ARCHITECTE
26—Rue St. Jacques—26
MONTREAL
20 avril—1 a

J. EMILE VANIER.
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique. Ingénieur Civil, Arpenteur.
61—RUE SAINT-JACQUES—61
Brevets d'Invention, Marques de Commerce, etc. Canada et Etranger. 1 juin-a

M. LAUZON
ENTREPRENEUR-LATTEUR,
No. 206 Rue Jacques-Cartier
Tout ordre promptement exécuté. 18 juin-1a

AUX AGENTS La Canadian Needle Co., 46 et 48 Front street East, Toronto, préparent les paquets d'aiguilles les plus jolis, les plus complets et les plus vendables qui se préparent en Amérique. Envoyez 25c pour le paquet échantillon No 4, aimi en peluche. On donne des détails lorsqu'un timbre est ajouté pour une réponse. 25 mai—6m Q H

NETTOYAGE DES TAPIS
A LA VAPEUR
Nouveau système perfectionné.
Vieille reputation indiscutable
11—RUE HERMINE—11
Telephone : 798
14 av. 1 le aout H. N. TABB, Gérant.

LES
BONS LIVRES
A la portee de tout le monde
CINQ CENTINS LE VOLUME

Moralite Irreprochable - - Litterature choisie

On nous reproche souvent de ne pas lire assez. Ce n'est pas le gout de la lecture qui manque, mais c'est la cherté des livres qui souvent empêche de se les procurer.

C'est afin de faire disparaître cet inconvénient que nous offrons au public une magnifique collection d'œuvres irreprochables au point de vue moral et dues aux meilleurs écrivains des deux mondes.

Le prix de chaque volume est de CINQ CENTINS.

Consultez la liste des œuvres que nous avons en main, et faites votre choix. Cela ne coute que CINQ CENTINS le volume.

Donnez-nous le titre du volume que vous aurez choisi, et envoyez-nous cinq centins, vous recevrez ce volume par retour du courrier.

Ce bon marché étonnant va créer une véritable révolution dans le public, révolution paisible pacifique dont tout le monde profitera.

Lisez la liste suivante et faites votre choix.

Un volume pour Cinq Centins,
Une œuvre littéraire pour Cinq Centins
Un roman moral pour Cinq Centins
Une lecture agréable pour Cinq Centins

Liste des magnifiques romans à CINQ CENTINS :

1 La Goelette Mystérieuse
2 Un Revenant
3 La Jeune Sibérienne
4 La femme au doigt coupé
5 Les Trois Chercheurs de pistes
6 La Perle Noire
7 Tolla
8 L'Abime
9 Le Banquier des Pirates, 1er vol.
10 L'Archipel en feu, 2eme vol.
11 Tancrède de Rohan
12 Nora
13 Le Petit Vieux des Batignoles
14 Une Passion Indienne
15 L'Epave du Cynthia, 1er vol.
16 Le Secret de Patrick O'Donoghan, 2ème vol.
17 L'Héroïne du Désert
18 La Rose Blanche, 1er vol.
19 Le dernier des Enfants d'Edouard, 2ème vol.
20 L'Incendiaire
21 Un Duel au Désert
22 Le Pêcheur de Perles, 1er vol.
23 Les Frères de la Côte, 2eme vol.
24 Les Voleurs de Chevaux, 1er vol.
25 La Chasse aux Brigands, 2eme vol.
26 Le Peau Rouge, 3eme vol.
27 Dragonne et Mignonne, 1er vol.
28 Le Chevalier de Lancy, 2eme vol.
29 Le Crime de Pierrefitte, 1er vol.
30 La Revelation, 2eme vol.
31 Colomba, 1er vol.
32 La Vengeance Corse, 2ème vol.
33 Le Fou Yégof, 1er vol.
34 L'Invasion, 2ème vol.
35 Le combat de Falkenstein, 3ème vol.
36 Un enlevement sous la Regence
37 Les Chevaliers de l'As de Pique, 1er vol.
38 La fille de Margared, 2eme vol.
39 L'Héritage Fatal, 1er vol.
40 Le Jettatore, 2ème vol.
41 Le Diamant Caché, 1er vol.
42 Camille, 2ème vol.
43 Le Testament du Commandeur, 3ème vol.
44 Une Famille Corse
45 La mort de Pierre Duvernay, 1er vol.
46 La Folle, 2eme vol.
47 Le Sacrifice de Germaine, 3ème vol.
48 La Vengeance, 4eme vol.
49 La Justice de Dieu, 5ème vol.
50 L'Honnête Criminel
51 Le Bureau de Poste de St-Martin-les Monts, 1er vol.
52 Bon sang ne peut mentir, 2ème vol.
53 Valérie, 3eme vol.
54 Une Evasion à la Guyane, 1er vol.
55 Les Millions du Nabab, 2ème vol.
56 L'Arme Révélatrice, 3eme vol.
57 Le Comte d'Olligny, 4ème vol.
58 Le Parricide, 5ème vol.
59 Vingt ans à La Bastille
60 Nelida
61 Ginevra

Toute cette liste est à la disposition du public et nous pouvons dès maintenant entrer en relation avec les libraires, marchands de journaux et propriétaires de dépôts, auxquels nous ferons une remise libérale.

Afin d'éviter les retards et l'encombrement des expéditions, on est prié de nous envoyer les commandes le plus tôt possible.

POIRIER, BESSETTE & CIE
Editeurs-Propriétaires.
Boite, B. P. 138 Montréal.

Carosses pour les enfants.—Plus de 200 Carosses à vendre à la semaine. Le plus large et le plus bel assortiment de la ville chez Foucher, Fortier & Fils, 1708 rue Ste. Catherine.

COLONNE CARSLEY.

Vendredi, 24 Juin '87

Indiennes
Indiennes
Indiennes

Aujourd'hui nous commençons notre grande vente sans réserve d'indiennes à prix réduits. Belle indienne de couleur valant 10c, réduites à 6½c.

S. CARSLEY

Indiennes
Indiennes
Indiennes

Toutes nos belles indiennes en cachemire ou velours réduites à 8c, prix régulier 10c.

S. CARSLEY.

Cinq demandés
Cinq demandés
Cinq demandés

Cinq jeunes vendeurs demandés pour vendre des indiennes. S'adresser avant 10 hrs a.m., ou après-midi après 5 hrs p.m.

S. CARSLEY.

Encan des indiennes
Encan des indiennes
Encan des indiennes

Les prix de nos splendides indiennes françaises, satins et batiste imprimes ont été réduits pour notre grande vente d'indiennes,

S. CARSLEY

Dentelle orientale
Dentelle orientale
Dentelle orientale

Dentelle orientale à des prix moindres que ceux du gros. Ayant acheté un grand assortiment de dentelle orientale a dans la piastre, nous pouvons les vendre à meilleur marché que les prix du gros.

S. CARSLEY.

Volants en dentelle
Volants en dentelle
Volants en dentelle

Grand assortiment de volants en dentelle, belles nuances, à des prix speciaux

S. CARSLEY

Costumes Costumes
Costumes Costumes
Costumes Costumes

Ligne spéciale de costumes offerts en vente à moitié prix ; en crême et bleu pâle.

S. CARSLEY

Circulaires,	65c	Circulaires
Circulaires,	30c	Circulaires
Circulaires,	95c	Circulaires
Circulaires	$1.50	Circulaires
Circulaires,	$1.75	Circulaires
Circulaires,	$1.90	Circulaires
Circulaires,	$2.00	Circulaires
Circulaires,	$2.25	Circulaires
Circulaires,	$4.50	Circulaires

Grand assortiment de circulaires de toute sorte chez

S. CARSLEY

Soie Surah pour robes
Soie Surah pour robes
Soie Surah pour robes

Grand assortiment de soie Surah pour robes, de toutes couleurs, 24 pouces de largeur à 65 et 85c la verge chez

S. CARSLEY

Nouvelle soie de Chine
Nouvelle soie de Chine
Nouvelle soie de Chine

Nouvelle soie de Chine pour robes, grand assortiment, les costumes les plus beaux et les plus frais pour l'été.
Nouvelle soie à robes de couleur.

S. CARSLEY.

Grenadines en soie noire
Grenadines en soie noire
Grenadines en soie noire

Nouvelles grenadines en soie unie
Nouvelles grenadines en soie de fantaisie
Nouvelles grenadines barrées.
Nouvelles grenadines en soie carreautée
Nouvelles grenadines en soie broché
Nouvelles grenadines noires perlées.
Nouveau satin merveilleux noire.

S. CARSLEY

S. CARSLEY,
Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

CHARPENTE en Pin, Epinette Rouge Etc., Etc.
CEDRE rond, fendu et Poteaux sciés,
BOIS DE SCIAGE en Pin, Epinette, Bois franc etc. Je tout offert à bon marché par
D. PARIZEAU,
Coin des rues Craig et St Denis, en face du Carre Viger, et No 514 rue Lagauchetière.
31 mars 1 le ja '88

BOIS DE SCIAGE
T. PREFONTAINE,
Coin rues Vinet et Canal, Ste Cunegonde
Tient toujours en mains un grand assortiment de toute sorte de bois brut et préparé, cadres, plinthes, moulures, "clapboard", bardeaux, etc., etc., à des prix défiant toute compétition. Un moulin avec l'outillage le plus perfectionné fait partie de l'établissement.
26 mai 181-1a

CHARBON
DES
MINES SPRING HILL
Nouvellement extrait des mines, reçu tous les jours par chemin de fer.
Pour les prix, etc., s'adresser aux bureaux de la compagnie.
Cumberland Railway and Coal Co.
J. R. COWANS, Secrétaire.
CHESTERFIELD CHAMBERS, 15 Rue St Alexis, Montréal. 12 mai 1a

AVIS SPECIAL
Notre stock de mobilier de salons, salles à manger, bibliothèques et chambres, est presque complet et vari de prix de 50 à 500 piastres, exécutés d'après les derniers dessins et reconnus par tout le monde comme les meilleurs marchés de la ville, qualités et styles considérés. Les très grandes ventes de ces articles que nous avons faites cette saison sont les meilleures preuves de l'avantage d'acheter chaque article de notre stock argent comptant, puisque les escomptes importants que nous accordons nous permettent de marquer nos articles en chiffres connus et plus bas qu'ils ne coutent à plusieurs de nos concurrents. Nous avons en ce moment les genres les plus nouveaux en voitures d'enfants, chariots, etc., variant de prix de 9, 12, 14, 16, 18, 20, 24, 28, 30, 35 jusqu'à 65, 75 et 85 piastres, ce dernier prix étant le dernier et le plus nouveau genre, avec lampes dorées et sieges de cocher, qui en font un des plus charmants présents de naissance pour enfants, de la part des grands papas et grandes mamans, sans parler de leurs cousins et leurs tantes, et ces excellents articles de premiere qualité ne peuvent se trouver dans tout le Canada que chez
OWEN McCARVEY & FILS
Magasins les plus anciens, les plus grands et les meilleur marché,
1849, 1851, 1853
Rue Notre-Dame, coin de la rue McGill, Montréal.
185—jno

NEW ENGLAND PAPER CO.,
BUREAU ET ENTREPOT
21—RUE DE BRESOLLES—23
MONTREAL.
Ecrivez pour avoir nos Catalogues.
28 Fév.—1 an

— ON DONNE —
GRATUITEMENT
— UNE —
BIOGRAPHIE DE LA VIE DE LA REINE
— CHEZ —
GEORGE BISHOP,
167——Rue St Jacques——169
Dans chaque boite de papier à note Jubilé
PRIX.....75cts
10 Dec. 1 le jan'88

RELIURE
Commerciale et de Gout
Reglage, Perforage, Numérotage, Etc,
Exécutés avec soin, Promptitude et bas prix, chez
J. N. LAMARCHE
RELIEUR,
No 17 rue Ste Thérèse, entre les rue St Gabriel et St Vincent, Montréal.
1 sept. 1 an.

LA PLUME D'ACIER
Répandue dans tout le monde
S'adapte à toute description d'écriture
Dix Genres Différents
Demandez une carte d'échantillons et la liste des prix.
MORTON, PHILLIPS & BULMER,
PAPETIERS, FABRICANTS DE LIVRES BLANCS ET IMPRIMEURS,
1755-1757 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

HABITS D'ETE NETTOYES
Afin de rencontrer les nombreuses demandes qui nous sont faites, nous avons agrandi nos facilités et nous pouvons nettoyer et presser à la perfection nos habits d'hommes. Les habits de couleur et ceux des patrons carreautés et barrés sont nettoyés et teints et remis a neuf. Les habits de soirée, les habits de soie et laine, et tout laine, nettoyés par notre nouveau système chimique sont garantis. On ira chercher et remettre promptement tous les ordres en aucun endroit de la ville.
BRITISH AMERICAN DYEING Co,
Bureaux—2495 rue Notre-Dame, 221 rue McGill 1595 rue Ste Catherine, coin de la rue Saint Christophe. 17 mai—

EXTRA

LA FETE NATIONALE

Procession.—Messe.—Décorations —Protestation d'un délégué.

La grande procession de la Saint-Jean-Baptiste a eu lieu ce matin. Vingt milles personnes marchaient dans nos rues à la suite des bannière nationales.

Des neuf heures ce matin le Champ-de-Mars et les rues environnantes, point de ralliement des différentes sections, étaient encombrés d'officiers, citoyens de Montréal, de l'étranger et de la campagne. Tous portaient, comme insignes, la feuille d'érable, le ruban ou la rosette tricolore, la médaille commémorative de la fête nationale.

La procession s'est mise en marche à dix heures. La voix du canon donna le signal du départ. Le défilé eut lieu dans l'ordre que nous avons déjà publié, par les rues Saint Laurent, Sainte Catherine, Dorchester, Saint Hubert, Dubord, Saint Denis, Bonsecours et Notre-Dame.

Sur tous le parcours, les citoyens avaient rivalisé de zèle pour orner leurs demeures de drapeaux, bannières, décorations et feuillages. Il y avait moins d'arcs que les années précédentes.

La section d'Hochelaga, qui avait été choisie cette année pour tenir la place d'honneur, s'est montrée digne du poste qui lui avait été assigné; comme toujours, s'est la garde d'honneur "du petit Saint Jean-Baptiste."

La section dont les membres étaient au nombre d'un mille environ était precedee de la musique de la cite, et sous la direction de son commandant M. Lacombe.

Un grand nombre d'enfants des Frères figuraient dans les rangs de cette section, précédés de leurs bannieres. A la suite du char trainé par quatre chevaux, où étaient le petit Saint Jean-Baptiste, marchaient les officiers avec leurs insignes et les invités.

L'enfant de M. Jos. Versailles, de la rue Notre-Dame-Ouest représentait Saint Jean-Baptiste. Il portait le costume tradionnel et s'appuyait sur un petit drapeau.

Un charmant mouton blanc comme un flocon de neige était à ses pieds. La voiture qui le portait était ombragee de drapeaux et de feuillage.

Un détachement de police en grande tenue escortait le char d'honneur.

Somme toute, la section d'Hochelaga s'est montrée digne de l'honneur qu'on lui a conféré.

Le spectacle des autres sections était aussi très imposant.

Il était à regretter, il est vrai, qu'il n'y eut pas de chars allégoriques comme les autres années, mais chaque section avait voulu combler cette lacune de l'organisation générable, en ayant le plus grand nombre possible de ses membres sous les drapeaux.

L'association des bouchers était représentée par une nombreuse cavalcade.

Le corps des pompiers était représenté par un fort détachement sous la conduite du sous-chef Naud.

Plusieurs corps de musique marchaient à la tête de differentes sections et jouaient alternativement des airs nationaux. On remarquait les fanfares de la Cité, de l'Harmonie, de Lachine, de Lachenaie, de Boucherville, de Saint-Henri, de Saint-Vincent de Paul. On a admiré à juste titre les costumes des fanfares étrangères; nous avons remarque entre autres la fanfare de Saint-Vincent de Paul (Laval), qui, avec son costume si joli et si pittoresque, a été admiré pour leur bonne tenue. Leur musique, sans égaler celle de nos corps populaires de l'Harmonie et de la Cité, a eté cependant bonne.

Après la procession, une grand'messe solennelle fut chantée dans l'eglise Notre-Dame, ornée pour la circonstance.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Toupin, assisté de deux séminaristes. Tous les officiers de la société et des différentes sections avaient pris place au pied de la balustrade.

Le sermon fut donné par M. l'abbé L. A. Paquet, professeur de théologie à l'université Laval, à Quebec. L'éloquent prédicateur prit pour texte ces paroles: *Et multi in nativitate ejus gaudebunt.* (Saint-Luc, verset 14).—"Et plusieurs à sa naissance tressailliront."

Il parle sur la mission du Canada.

1ère partie—Il faut avoir foi aux destinées de notre pays. Ses destinées sont religieuses.

2e partie. — Pour accomplir cette mission, le Canada français doit compter sur la Providence. Il est permis d'espérer qu'il sera fidèle à cette mission.

Troisième partie.—Cette foi aux destinées du Canada et cette espérance doivent être animées par cette amour de la patrie.

Voilà les principales pensées de ce magnifique sermon, que nous reproduirons textuellement demain.

Le choeur de l'église Notre-Dame, sous la direction de M. Charles Labelle, a exécuté avec succès le programme suivant:

"Kyrie," "Gloria" et "Agnus" de la première messe de Mozart, "Credo" de Cherubini, "Sanctus" de Fauconir.

Les solistes étaient:

(Voix d'enfants)—MM. Lecavalier, Rousseau etF ournier;

(Voix d'hommes)—MM. Hudon, Lortie, Cholette, Lapierre et Lebel.

A l'Offertoire M. Hudon, chanta le *Justus* de Gounod. Ce morceau est un extrait de la dernière œuvre de Gounod *Mars et Vita* arrangé pour la circonstance par M. Charles Labelle.

C'est la première fois qu'une note de cette œuvre admirable de Gounod est entendue sur le continent américain. Le tout a été exécuté avec grand orchestre.

Cet après-midi, un pique-nique a lieu à l'ile Sainte Hélene.

Après la fête

Maintenant que la célébration de la fête nationale de 1887 est sur le point d'être une chose du passé, le public va demander la reddition des comptes.

Notre fête nationale a-t-elle été célébrée d'une manière digne de la ville de Montréal? Voilà la question à laquelle devront répondre ceux qui se sont constitués organisateurs de cette démonstration. "A tout seigneur tout honneur," la parole est aux Canadiens-français de l'étranger, qui ont toujours offert une si enthousiaste et généreuse hospitalité à leurs frères du Canada et de la province de Québec.

Voici la correspondance d'un représentant officiel d'un groupe important de nos compatriotes:

MONTRÉAL, 24 juin 1887.

M. le Rédacteur,

Les délégués de la société Saint-Jean-Baptiste du Minnesota, qui sont venus à Montréal n'auront point à remercier les comités d'organisation et de réception pour l'accueil qu'ils ont reçus à Montréal. On aurait cru, qu'après des invitations pressantes à des canadiens-français venant de si loin, au nom de sociétés florissantes de nos frères, on aurait cherché à nous reconnaître et à nous procurer le comfort desirable. Loin de là, malgré nos efforts et nos sollicitations présentées à qui de droit, nous n'avons assisté à la démonstration qu'en spectateurs oubliés.

Merci, messieurs, de votre accueil. Venez chez nous, nous vous invitons d'une manière spéciale et une sympathique cordialité et, avec notre hospitalité américaine, nous vous ferons sentir que vous serez au milieu de vos frères et chez vous.

Si le froid accueil dont nous avons été l'objet est le résultat d'un manque d'organisation, nous vous pardonnons; mais s'il en est autrement, nous, représentants des sociétés de Duluth, en particulier, et au nom des sociétés du lac Supérieur et du Minnesota, nous protestons de toutes nos forces de la manière indigne dont nous avons été reçus à Montreal.

Votre, etc.,

C. POIRIER.
Délégué des Canadiens-français de Duluth, Minn.

Nous nous empressons d'informer notre correspondant que la population Canadienne-Française de Montréal, s'associe à ses justes réclamations.

Les quelques individus qui sont coupables de l'affront dont les delegues de nos compatriotes des Etats-Unis, sont victimes, rendront un compte sévere de leur conduite.

Retour

M. O'Balski, ingénieur des mines du gouvernement est de retour après un voyage en France qui a duré près d'une année.

LE REFUGE FRANÇAIS

Inauguration officielle par le consul-général de France—Discours, etc.

L'inauguration officielle de la Maison de Refuge fondée par l'Union Nationale Française a eu lieu, avant-hier, à quatre heures de l'après-midi.

C'est l'année dernière que l'Union Nationale Française fut fondée par quelques Français patriotes et dévoués, qui résolurent de ne pas s'en tenir aux démonstrations et de produire une chose durable, utile et sérieuse.

C'est une idée de charité et de bienfaisance qui a présidé à l'élaboration du projet de fonder une maison de refuge où les Français sans ressources pourraient trouver un asile jusqu'à ce qu'ils aient pu se suffire à eux-mêmes, et c'est à cette œuvre que l'on résolut de consacrer les bénéfices de la fête nationale du 14 juillet 1886.

Grâce à l encouragement de toute la population de Montréal, sans distiction de races, cette fête fut un succès et ce succès est devenu avant-hier un triomphe.

Le Refuge Français est fondé, un premier paiement important a été fait sur l'achat de l'immeuble choisi et depuis quelques jours deja cette institution fonctionne d'une maniere réguliere.

La maison est située rue St Constant, No 34, les chambres sont suffisantes pour recevoir un certain nombre de personnes, un gardien est installé et toutes les conditions requises sont reunies pour assurer l'avenir de cette œuvre, car il est certain que l'appui du clergé et de toute notre population ne lui manquera pas.

Près de cent cinquante personnes avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite d'assister à cette cérémonie et nous avons remarqué: M. Dubail, consul-général de France, MM. les abbés Giband et Harmon du séminaire de Saint-Sulpice, les honorables H. Mercier, premier ministre de la province de Quebec, J. McShane, ministre des travaux publics, MM. M. Schwob, vice-consul de France à Monréal, Faucher de Saint Maurice, M. P. P., Lafontaine, M. P. P., E. Robidoux, M. P. P., Dr Leprohon, vice-consul d'Espagne, vicomte de Bouthillier, vicomte de Labatte, vicomte de Quinemont, baron de la Perriere, Leblond de Brumath, E. Bossiere, H. Beaugrand, C. Mariotti, vice-consul d'Italie, Jos. Perrault, H. Jonas, C. E. Dansereau, J. Goudron, Alph. Duhamel, J. B. Vallée, L. D. Rey, vice-consul de Suisse, E. Galibert, etc., etc.

Le conseil d'administration était présent au complet: MM. Victor Ollivon, président, F. Papillon et J. R. Sagazan, vice-président; R. Beullac, tresorier; A. P. Duvert, secrétaire; T. Bocquet, P. Didier, L. Ledieu, H. de Meslé, J. Saint André, F. Larcher, cammissaires et E. Edmond, Th. Chipe et A. Martin, censeurs.

Les invités ont été reçus dans la grande salle du conseil d'administration et aussitôt l'arrivée de M. le consul général de France, le président de l'Union Générale lui présenta les titres d'achat de l'immeubles et les livres officiels.

Le secrétaire lut des lettres d'excuses de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montreal, de Sir Donald Smith, D. Coussirat, J. Hirtz, l'abbé L. Lauzon, P.O.M., C. O. Perrault, J. Curran, M.P., U. E. Archambault, Alph. Desjardins, M.P.

M. le consul général prit la parole et exposa le noble but de l'Union Générale et fit le court historique de cette société. Il fit appel à tous les nobles coeurs pour soutenir cette œuvre éminemment utile et a donner l'assurance que le gouvernement français lui donnerait son appui, en le prouvant d'une maniere tangible. M. le consul général fit aussi ressortir l'union qui existait entre les Canadiens et les Français et ses paroles pleines de patriotisme furent accueillies par des applaudissements répétés.

M. Beullac, sur l'invitation de M. Dubail fit l'exposé de la situation financiere de la société.

L'honorable M. Mercier approuve l'idée qui a fait fonder la maison de Refuge Français. Les établissements de charite ne sont malheureusement pas assez nombreux, et leurs fondateurs sont les hommes sérieux, dévoués et vraiment patriotes.

Comme citoyen et comme ministre, il applaudit à l'energie et au désintéressement des français qui n'hésitent pas à donner leur temps et leur argent à cette œuvre de philanthropie.

M. l'abbé Giband dit qu'il ne vient pas seulement en son nom personnel, mais au nom de son Supérieur, M. l'abbé Colin, souhaite prosperité à l'institution que l'on ouvre officiellement aujourd'hui. C'est en suivant les principes eminemment chrétiens de charite et de dévouement que l'on pose des fondations durables et il est heureux de voir que ses chers compatriotes ont compris ce grand enseignement. Le clergé que vous priez de collaborer à votre établissement ne vous fera jamais défaut et le refuge Français étant chrétien deviendra de plus en plus utile.

M. l'abbé Hamon a exprimé également en termes très patriotiques la sympathie qu'il éprouvait pour cette institution.

M. McShane a souhaité toute prospérité à l'institution fondée par l'Union Nationale et ja rappelé les liens qui ont uni les Français et les Irlandais pendant plusieurs siecles. La nature de ces deux peuples est à peu près la même, franche, vive, énergique et démonstrative. Ces souvenirs et ces points de contact de caractère des deux races ne peuvent que prodnire de bons résultat.

M. Bossière, président de la ligne française, a vivement félicité l'Union Nationale du résultat qu'elle avait obtenu. On ne croit guère, dit-il, qu'aux choses faites, dans notre siècle essentiellement pratique et vous avez prouvé qu'avec de l'énergie et du dévouement on pouvait produire une chose sérieuse. Malgré leur petit nombre, nos compatriotes établis sur la terre canadienne veulent produire et fonder, c'est un noble but, noblement couvert de succès.

Il promet son appui ainsi que celui de ses nombreux amis de France.

Les invités furent ensuite priés de prendre quelques rafraichissements, et M. Faucher de St. Maurice saisit cette occasion pour proposer un toast "*Au Drapeau français.*"

M. Faucher de St. Maurice a proposé cette santé en soldat qui se souvient d'avoir combattu pour la patrie. Point n'est besoin, dit-il, de vous assurer combien votre œuvre est sympathique à tous les Canadiens, tout ce qui est français nous est cher et tout ce qui vit à l'ombre de ces trois belles couleurs qui forment le drapeau de la France se confond dans l'amour que nous avons garde à notre mère-patrie. Et ne croyez pas nos protestations soient purement platoniques, car les exemples sont nombreux pour prouver que nous savons offrir nos bras quand nous croyons qu'ils peuvent être utiles.

Plus d'un champ de bataille a été arrosé en 1870 du sang de quelques-uns de nos braves et hier encore une voix d'Orient nous apprenait la mort d'un enfant de notre sol, tombé au Tonkin, face à l'ennemi. Son linceuil a été le drapeau de la France!

Jean Louis Renaud, qui vient de mourir à Sontay; était un fils de la vieille cité de Champlain, de ce rocher de Québec qui vit tant de fois l'ennemi fuir sous le feu de ses batteries. Il vivait heureux et sans souci quand le bruit des canons de la flotte du brave amiral Courbet, un glorieux mort lui aussi, le fit bondir d'enthousiasme. Il partit et ne pouvant se reclamer de ce beau titre de Français dont nous sommes si fiers mais que des nécessités incontrolables empêchent de reconnaitre officiellement là-bas, il s'engagea dans la Légion étrangere. Brave comme un lion, on le voyait toujours aux postes les plus difficiles et il venait de faire poser sur sa tunique, ses galons de caporal, les plus durs à gagner, quand la mort vint le frapper.

Vous le voyez, messieurs, c'est la preuve de ce que j'avançais en disant combien nous aimons la France et je suis fier de pouvoir dire moi-même que le ruban rouge que j'ai l'honneur de porter à la boutonnière est une goutte de sang que j'ai versee pour la patrie.

Le discours de M. Faucher de Saint Maurice dont nous ne donnons qu'une pâle analyse a été accueilli par des applaudissements frénétiques.

Comme plusieurs invités ont bien voulu dénouer les cordons de leur bourse nous publions l'accusé de réception suivent:

—Le trésolier de l'Union Nationale Française (Maison de Refuge) accuse réception avec remerciments, des sommes suivantes:

MM. G. Dubail, consul général de France	$25 00
Schwob, vice-consul de France, souscription annuelle	25 00
Hon. Honoré Mercier, premier ministre de la province de Québec	25 00
Hon. McShane, ministre des travaux publics et de l'agriculture	25 00
Alp. Desiardins, M.P	10 00
H. Beaugrand	10 00
C. Mariotti, vice-consul d'Italie	10 00
Henry Jonas, négt	10 00
Jos. Perrault, rentier	5 00
Jules Goudron, négt	10 00
Alp. Duhamel	2 50
Vallée	2 00
Genin	2 50
Un ami	1 00
Théodore Vaudrey	3 00
Gustave Hermann	2 00
L. D. Rey, vice-consul de Suisse	2 00

Le trésorier,
R. BEULLAC.

On s'est séparé à six heures en se donnant tous rendez-vous à Elmwood Grove, le 14 juillet, à la grande fête nationale française.

L'Harmonie

Ce soir grand concert donné par l'Harmonie au square Dominion.

Assemblée Locale Notre-Dame

Les membres de cette assemblée sont par le présent notifiés qu'a partir d'aujourd'hui le lieu de réunion sera au No. 1623 rue Notre-Dame, (Salle Ville-Marie). Le soir des réunions sera tous les vendredis à 8 heures.

Par ordre.

Le poivre

Un étranger, nommé Foster, se promenait rue Notre-Dame, vers huit heures du soir, quand deux individus s'approcherent de lui, le saisirent par les bras et lui jetèrent de poivre dans les yeux.

Avant d'avoir pu se mettre en état de défense, il était dévalisé.

Les voleurs n'ont pas laissé leur adresse à la victime de ce vol.

L'Annexion de Saint-Gabriel

Le vote sur la question de l'annexion du village de Saint-Gabriel a duré deux jours et s'est terminé de la maniere suivante:

Total des votes	311
Pour l'annexion	222
Contre l'annexion	89

Majorité pour l'annexion..... 133

La victoire des annexionnistes a été célébrée par une grande procession accompagnee de musique etc., etc.

Banquet de la Saint Jean-Baptiste à la Cathédrale

Table d'honneur était servie par Mesdames: Dr Dubuc, W. J. Tabb, G. Grenier, G. A. Hughes, F. X. Beauchamp, M. Cassidy, Mesdemoiselles: Sylvie Renaud, M. Beaubien, M. H. Paradis, E. Papineau, Eugénie Demers, Henriette Martineau, Caroline Gravel, A. Gauthier.

M. Denault a fourni gratuitement toute la vaisselle et la verrerie.

BILLETS DU BANQUET NATIONAL.

Tous ceux qui ont vendu des billets pour le banquet de la Saint Jean-Baptiste, sont priés d'en rendre compte, le plus tôt possible, à Mme J. O. Gravel, trésoriere générale No. 59 rue Mansfield.

Commis-Marchands

L'Union des Commis-Marchands donnera sa dernière conférence du printemps, au cabinet de lecture paroissial dimanche le 26 courant, à 1.30 heure p. m.

Voici le programme de la séance:

Ouverture par le Président.

Lecture du résumé de la dernière conférence, par le Secrétaire-Arch.

Lecture par M. R. Lemieux, sur le Nord-Ouest.

Avis par M. l'abbé Colin, Supérieur, S.S.

Déclamation par M. E. M. Templé.

Adieux annuels par M. l'abbé Hamon, chapelain de la société.

Chanson comique.

SECRET No 14 DE GEO. TUCKER

Poudre de Tucker pour toutes sortes de Vers.

—Voilà le temps de vous procurer des chaussures au prix coûtant. Allez à la place d'affaires au 1er de juillet. Venez faire votre choix au plus vite. Gus. Lambert, 186, rue Saint Laurent.

POLICES D'ASSURANCES CONTRE LE FEU.

Sont émises dans la langue française par la Compagnie d'assurance Caledonian, fondée en 1805 pour rencontrer les désirs de nos amis Canadiens-Français qui nous ont supportés si libéralement par le passé. Taylor Bros agents généraux, 45, rue Saint François-Xavier. 11 juin-1m

NE BALANCEZ PAS.

Les chapeaux les plus élégants, sont par milliers au grand magasin.

CHS. DESJARDINS ET CIE.,
1537 rue Ste Catherine,
Aux trois Chevreuils,
200-jno Montréal.

RUDDIGORE.

La partition complète, chant et piano de cet opéra qui sera représenté cette semaine à l'Académie de Musique est maintenant en vente, ainsi que la valse, quadrille, lanciers, polka, etc., chez Hardy et Violletti, No. 13, rue Gosford. 177—jno

—Fumez des cigares Reliance. 116-jno

SECRET No. 8 DE GEO. TUCKER.

Guérit l'Asthme, Bronchite, Consomption, Perte de Voix et toutes les Affections Pulmonaires.

Naissance

A Louisville, le 20 courant, l'épouse de M. Cyprien Belanger, une fille.

Decès

TRUDEL.—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 50 ans. Jos. Trudel, Ecr., ancien marchand, autrefois de la maison Trudel & Vincent.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25, à 8 heures et demie.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 75 rue Saint Hubert, pour se rendre à l'église Saint Jacques, et de là au cimetière de la Cote des Neiges, lieu de la sépulture.

Parent et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 2

GALAISE.—En cette ville le 23 courant, à l'âge de 1 mois, et 10 jours, Marie Antoinette enfant de M. Cléophas Galaise.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 à 2½ hrs. p. m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 53 rue Visitation pour se rendre au Cmetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIN TONIQUE AU COCA
D'ARMBRECHT

(De l'Erythroxylon de Coca)

Améliore l'appetit, assiste la digestion, enlève la fatigue, soutient et rafraichit le corps et l'esprit. Il agit d'une manière effective et rapide à la fois, et l'on peut en prendre en toute sûreté pendant autant de temps que l'on veut. C'est le restaurateur le plus parfait pour les convalescents, après une maladie de debilité il est superieur à tous les autres toniques, tels que le Fer, Calisaya, Quinine, etc., et contrairement à ceux-ci, il ne cause *jamais de constipation.* Dans les cas d'insomnie provenant d'épuisement ou de fatigue nerveuse, ce tonique est des plus indispensables, produisant un sommeil profond et rafraichissant, dépourvu des effets dangereux et communément produits par les Opiates, Bromides et Hydrate de Chloral.

Par toute l'Europe il a été prescrit par les médecins les plus éminents et a été nommé "le plus puissant restaurateur des forces vitales.

ARMBRECHT, NELSON & CIE.,
2 RUE DUKE,
GROVENOR SQUARE,
Londres, Ang.

Les personnes ayant la gorge susceptible ou délicate, et les avocats, ministres, orateurs, professeurs, vocalistes, artistes lyriques et dramatiques et le public en general ne sauraient trouver rien de plus puissant et bienfaisant à la voix que le VIN TONIQUE AU COCA d'ARMBRECHT, si elles le prennent regulierement, une demie heure environ avant de paraitre devant leur auditoire.

En vente chez les principaux pharmaciens.
178 17 mai-5 m

Situations vacantes

ON DEMANDE
—DES—
CIGARISTES,
des Garçons et des Filles pour apprendre le métier. S'adresser à
J. M. FORTIER,
145—Rue St MAURICE—145
27 mai—jno

ON DEMANDE des garçons et filles pour apprendre à fabriquer les cigares. S'adresser à la fabrique de cigares RELIANCE, 62 rue McGill. 2 juin—jno

AUX FAISEURS DE VALISES.—On demande un bon ouvrier pour le cuir. Bons gages et emploi permanent pour un homme de première classe au No 1239 rue Notre-Dame. 202—4

M. R. J. REED a besoin de 150 hommes pour aller travailler sur l'embranchement d'Algoma. S'adresser immédiatement au Grand Pacific Hotel, 1424 rue Notre-Dame 202—2

ON A BESOIN d'une servante au No 287 rue Lagauchetière. Pas de lavage. 203—4

ON DEMANDE immédiatement des faiseuses de vestes pour travailler soit à la boutique ou à la maison, emploi permanent et les meilleurs prix payés, Geo. Brown & Fils, 21 rue Bleury. 203—1

ON A BESOIN d'une servante générale sachant faire la cuisine et bien recommandée dans une famille où il n'y a pas d'enfants. Pas de lavage. S'adresser chez G.J. Neville, chateau de Ramezay, coin de la rue Notre-Dame et Place Jacques-Cartier. 14 juin—jno

ON DEMANDE un charron chez M. O. Lafond No 35 rue St Charles-Borromée. 203-2

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de trois personnes. S'adresser au No 233, haut de la rue St Elizabeth, 203—2

ON DEMANDE immédiatement une bonne fille sachant laver et repasser. S'adresser au No 1859, rue Ste Catherine. 203—2

ON DEMANDE des repasseuses à l'Hotel Windsor. Bon salaire. S'adresser à Mlle Govere, entrée de la Rue Stanley. 202—3

ON DEMANDE deux commis d'expérience dans les ferronneries au No 193 rue Saint Paul. 202—3

ON DEMANDE une servante au No 261 Rue Craig. 202—2

ON DEMANDE un barbier au No 240 rue St. Laurent. 202—1

ON A BESOIN d'un bon charron pour les gros ouvrages, pour aller travailler à Philadelphie, Pensylvanie, Etats-Unis. L'applicant devra être sobre et recommandé. De bons gages seront payés. Un garçon sera préféré. S'adresser au bureau de LA PRESSE. 17 mai—c—jno

ON DEMANDE une servante au No 195, rue St-Hubert. 200—3

ON DEMANDE une cuisiniere ou une servante générale au No 391 rue St Denis. 199—jno

ON DEMANDE a louer pour 3 mois, un carrosse d'enfant. S'adresser au No. 375 rue Saint Hubert. 200.f

ON DEMANDE une fille capable de travailler les cheveux et une apprentie, au No. 1708, rue Ste Catherine. 198—6

ON DEMANDE une cuisinière bien recommandee au No 400, rue Sherbrooke. 198—jno

ON A BESOIN d'une bonne servante au No 13 rue Berri. 16 juin—jno

ON A BESOIN d'une bonne servante au No 40 rue Berri, bons gages.

ON DEMANDE immédiatement une cuisinière et quatre fille de salle pour le commencement de juillet au *Mansion House*, Cacouna. Très bon salaire. S'adresser par lettre à J. Goudreau, *Mansion House*, Cacouna. 14 juin—1 m.

ON A BESOIN d'apprenties modistes au No 1339 rue Mignonne. le juin—jno

ON DEMANDE une bonne cuisinière pour la campagne, salaire $10.00. S'adresser au No 1505 rue Notre-Dame. 188—jno

ON DEMANDE 6 commis d'expérience dans la marchandise sèche, parlant les deux langues et deux modistes. S'adresser au No 2300 rue Notre-Dame. 11 mai—jno

ON DEMANDE une servante générale au No. 71 rue St Louis. 185—jno

ON DEMANDE au No 642 rue St Denis, pour passer l'été à la campagne et revenir en septembre, une cuisinière. 26 mai—jno

Situations demandées

UN COUPLE SANS ENFANTS demande une place comme cocher et fille de chambre, dans la même maison. S'adresser Hotel du Dépot, rue St. Paul. 202—2

A Vendre ou à Louer

A VENDRE—Une charette pour promenade. S'adresser au bureau de LA PRESSE. 24 juin—jno

A VENDRE—Une magnifique express au No 303½ rue St Laurent. 203—3

A VENDRE—Deux express au No 35 rue St Charles-Borromée. 203—2

CHAMBRES GARNIES.— On trouvera plusieurs belles grandes chambres garnies, dans une magnifique localite, au No 531, rue Sherbrook. 200—6

CHAMBRES A LOUER au No 475 rue Craig, vis-a-vis la rue St Gabriel.

EPICERIE A VENDRE avec clientèle. S'adresser à L Bureau de LA PRESSE 198—6

ON TROUVERA chambres et pension au No 346 rue Craig, en face du Carre Viger. 200—6

Divers

AVIS est par les présentes donné que le soussigné a aujourd'hui fait application selon la loi pour le transport par Robert Wiseman, d'une licence d'ôtel pour le No 202 rue St. Antoine, quartier St Antoine, dans la cité de Montréal, EDWARD BRADORD, Montréal, 27 Mai 1887. 197—15

NE VOUS INQUIETEZ PAS SI VOUS êtes sans emploi. Ecrivez à Mr. Koway, 41 Wellington Street East, Toronto. Ajoutez un timbre pour une réponse. 15 mai—6m Q H

PERDU. Le 22 courant, dans les chars urbains ou sur la rue Notre-Dame, à partir de la rue Parthenais, une lunette d'opéra. La rapporter au No 115 rue Notre-Dame, et être récompensé. 203—1

PERDUE—Dimanche sur la rue Notre-Dame No 2627, à l'Evêché, en passant par les rues des Seigneurs et Ste Antoine, une medaille en or, avec l'inscription Rosana Labelle, couvent de Longueuil. La personne qui la rapportera au No 99 rue Bleury, sera récompensée. 202—2

PELERINAGES
—A—
SAINTE-ANNE DE BEAUPRE
Sous la direction des RR. PP. Oblats

Pélerinage des Dames et des Demoiselles.—Le 4 Juillet. Départ à 4 heures p.m.

Pélerinage des Messieurs.—Le 6 Aout. Départ à 8½ hrs. p.m.

Conferenciers: le R. P. Augier, Provincial, et le R. P. Lefebvre, Superieur, qui arrivent d'Europe.

Le *Canada* conduira les Pélerins jusqu'à Ste Anne. 203—3

PROVINCE DE QUEBEC
District de Trois-Rivieres. } Cour Supérieure

Trois-Rivières ce quinzième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-sept.

No 34.

LOUIS TOUVILLE et al.
Requérants,
et
NATHANIEL alias EMMANUEL CREPEAU et al., *Insolvables.*

Sur requête des demandeurs.

Il est ordonné par l'Honnorable Juge Bourgeois qu'une assemblée des créanciers des Insolvables Crépeau et Duval soit tenue au Palais de Justice en la cité des Trois-Rivieres à dix heures du matin le trentième jour de juin courant pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et des inspecteurs aux biens des dits insolvables et que les dits créanciers y soient appelés par avis à être publié deux fois dans un papier-nouvelles publie en la cité de Montreal et dans le *Journal des Trois-Rivieres*, publié à Trois-Rivières, huit jour avant la dite assemblée et aussi par lettres enregistrées déposées à l'un des bureaux de poste de Sa Majesté à l'adresse de chacun des créanciers des dits insolvables, huit jours avant la dite assemblée.

Certifié,

ALFRED DESILETS,
Protonotaire Cour Supérieure.
24 juin, jno. District des Trois-Rivieres.

DOMINION PALACE OPERA HOUSE
1885 Rue Ste Catherine.
R. P. VALIQUET, - - - - - - Directeur.

Spectacle special pour le jubilé
La seule et véritable grande troupe Burlesque
MAY ADAMS
25 Artistes Brillants! 20 Jolies femmes
Le plus grand succès des temps modernes.
Ne manquez pas d'y assister
Tous les soirs et après midi, à partir de MARDI 21 Juin.
Prix populaire—10c, 20c et 30c.

VAPEUR CANADA
GRANDE EXCURSION
—A—
QUEBEC ET L'ILE D'ORLEANS
—PAR LES—
Officiers de la Cie de Navigation du Richelieu et d'Ontario,
Sous le patronage de leur Président avec le concours de
L'HARMONIE DE MONTREAL
SAMEDI, 2 JUILLET, 1887
DEPART A 7 Hrs. P. M.

Prix: Aller a Quebec et retour.....$2.00
de Québec a l'Ile.....25c
Billets simples.....1.00
De Port St François a Québec et retour a Montréal.....$1.25.
REPAS 40c (fournis par le comité d'organisa.

Pour billets et cabines s'adresser au No 228 rue St Paul, et 138½ rue St Jacques, et au bureau de LA PRESSE, Montréal. 148—j 2 jul

Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario
CAMP MILITAIRE A LAPRAIRIE
DU 21 JUIN AU 2 JUILLET

Voyage spéciaux—Dimanche 26 juin, et la Fête St. Pierre, 29 juin—De Montreal, 12.00 midi 2.00 p.m., 4.45 p.m., 6.45 p.m.; de Laprairie, 9.00 a m., 1.15 p.m., 4.00 p.m., 6.00 p.m.

Jubilé de la Reine 21 juin, et Fête de la Puissance, 1er juillet—De Montréal, 5.00 a.m., 6.00 a.m., 9.00 a.m., 12.00 midi, 4.00 p.m., 5.00 p.m., 6.15 p.m.; de Laprairie, 5.00 a.m., 6.30 a.m., 8.00 a.m., 10.30 a.m., 4.30 p.m., 5.30 p.m., 6.30 p.m.

Pour les autres jours, voir les annonces. Prix du passage aller et retour, 30 cts.

J. B. LABELLE, Gérant-Général. J. BROSSEAU, Gérant, Ligne de Laprairie.
199—18 juin au 1er juillet.

LOTERIE NATIONALE
Les tirages mensuels ont lieu le Troisième Mercredi de chaque mois
La valeur des prix qui seront tirés le
Mercredi, 20 Juillet 1887
—SERA DE—
$60,000.
COUT DU BILLET
PREMIERE SERIE - - - - $1.00
DEUXIEME SERIE - - - - 25 cts
Demandez le catalogue des prix
LE SECRETAIRE,
S. E. LEFEBVRE,
No. 19 Rue Saint-Jacques, Montréal.
1 20 juill

ALF. ROBERGE
AGENT D'IMMEUBLES
—ET—
ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE
—41—
RUE SAINT-JACQUES.
30 mai—3m

FONDS CONSOLIDE
DE LA
CITE DE MONTREAL
L'intérêt semi annuel sur le fonds enrégistré (cinq pour cent) sera dû et payable aux actionnaires le et après le DEUXIEME jour de juillet prochain.
Les livres de transfert seront fermés depuis cette date jusqu'au DEUX Juillet.
JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la cité.
HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, le 20 Juin 1887. 200—4

Département de l'Aqueduc
DES SOUMISSIONS cachetées portant à l'endos "Soumissions pour Rognures," et adressées au soussigné, seront reçues au bureau du Greffier de la cité jusqu'à midi, MARDI, le 28 Juin courant, pour rognures de fer, fondu ou battu, livrables à l'atelier de l'Aqueduc, coin des rues Lagauchetiere et Saint Charles-Borromée, à mesure qu'elles s'accumuleront, depuis cette date jusqu'au mois de Mai 1888, et que la personne dont la soumission sera acceptee devra enlever de suite.
Aussi, pour une machine à vapeur mise de côté et que l'on peut voir au Pavillon des roues de l'aqueduc de Montréal.
Dire les prix par tonne pour chaque espèce de rognure, et la somme en bloc pour la machine.
La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptee.
Le surintendant de l'Aqueduc,
LOUIS LESAGE.
Bureau de l'Aqueduc,
HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, 22 Juin 1887. 203—2

THEATRE ROYAL!
Pour une semaine commençant Lundi, 20 Juin
CHAQUE APRES-MIDI ET LE SOIR.
La pièce la plus drôle. Venez en foule. Engagement spécial d'artistes distingués: M. JOHN W. HANSONE, Miss ELLA HANSONE, supportés par une compagnie spéciale d'habilité et de mérite du théatre Windsor, New York, représentant le superbe drame comique en trois actes intitulé:
ACROSS THE ATLANTIC
Nouveau chant et musique, riches costumes. Spécialité: scènes magnifiques. Décors lumineux. Cheval vivant sur le théatre. Le plus beau drame et le plus applaudi de tout l'Amerique.
Prix populaires: 20c, 30c et 50c.

MARCHANDISES TOUTES NEUVES
—BIJOUTERIES—
126 RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL
Si vous avez besoin de quelque chose dans notre ligne, il est de votre intérêt de venir voir notre stock avant d'acheter.

VENEZ VOIR!		VENEZ VOIR!	
Nos montres en argent solide pour dames.	$6.50	Kringlettes en Or, doublé, depuis	$0.35
Horloges avec Reveille Matin	1.00	Boucles d'oreille, doublé, depuis	0.35
Horloges sans Reveille Matin	1.25	et toutes autres marchandises à des prix aussi bas	

Toute marchandise vendue en detail au prix du gros. Objets réparés dans nos magasins. Tout ouvrage garantie.
E. FORCIMMER & CO., 126 Rue St. Laurent MONTREAL
BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL.
203—10

AU BON MARCHE! —MAISON— Alphonse Valiquette.
1869, RUE NOTRE-DAME, 1871
GRANDE OUVERTURE SAMEDI
Grande Vente d'été à Bon Marché.
La balance de nos chapeaux de paille pour clairer à 15c chaque.
Pour messieurs, dames et enfants un beau chapeau pour 15c seulement.
Un lot considérable de châles en laine toute couleur seulement que 75cts chaque.
Mousseline Rayée et carreautée à 3½cts la verge.
La maison par excellence pour les cashemires noirs et couleurs de 20cts la verge.
Seersuckers réduit à 7cts la verge.
GANTS
Gants de Kid, 4 boutons, 25cts la paire.
Aussi une reduction directe de 25 pour cent a été faite sur tous nos Tapis, Prélarts, Rideaux et toute fourniture de maison.
Venez tous AU BON MARCHE. Sauvez du temps et de l'argent.
1869, Rue Notre-Dame, 1871
ALPHONSE V